

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2356 - LUNDI 13 JUILLET 2015

SESSION EXTRAORDINAIRE DU PARLEMENT

Les travaux piétinent



Une attitude des sénateurs pendant une plénière

Convoqués en toute urgence pour examiner en priorité la loi portant répartition des sièges pour les élections locales, municipales et urbaines, les sénateurs et députés continuent de tourner les pouces, faute des plénières dûment convoquées, exceptée celle tenue le 6 juillet dernier par la chambre haute consacrée au projet de loi en rapport avec le statut des chefs coutumiers. Près d'une semaine après l'ouverture des assises le 4 juillet, les travaux peinent à prendre leur vitesse de croisière, le texte amendé en rapport avec la répartition des sièges n'ayant pas encore été transmis à l'Assemblée nationale.

Le sénat qui attend qu'on lui transmette ledit projet de loi pour un examen en seconde lecture, se trouve à son tour bloqué. Entretemps, les jours s'égrènent.

A deux mois et demi de la date fixée pour les élections locales et les provinciales, les candidats n'ont toujours pas été convoqués, faute d'une loi qui répartit les sièges.

Page 16

AFFAIRE FILIMBI

Le Parlement européen appelle à la libération sans condition de Yves Makwambala et Fred Bauma

Dans une résolution du 9 juillet, le Parlement européen exhorte les autorités de la RDC à libérer les deux jeunes activistes tout en appelant à l'abandon de toutes les accusations émises à leur encontre. Le fait que l'Agence nationale des renseignements les ait détenus sans inculpation pendant plus de 48 heures, en leur refusant tout recours à une assistance juridique et sans les présenter à une autorité judiciaire compétente constituée, d'après les députés européens, « une violation flagrante des droits garantis par la constitution congolaise ». Le Parlement européen a, par ailleurs, noté que la nature et le montant de l'aide supplémentaire de l'Union européenne (UE) au processus électoral en RDC devront dépendre des progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations de la mission d'observation électorale de l'UE de 2011 et de la mission de suivi de 2014, mais aussi du respect du calendrier électoral et de la présentation d'un budget crédible.

Page 18

GENRE

L'autonomisation de la femme en milieu professionnel au centre d'une réflexion

Seul un environnement propice à l'épanouissement de la gent féminine « avec une direction favorable à l'égalité des sexes au plus haut niveau des entreprises » pourra booster leur compétence et éclore leur talent, ont conclu les participants à la conférence-débat organisée tout récemment sous l'égide de l'association « Unies pour une juste cause » (UPJC) dont le siège social est établi dans la commune de Lemba. Au-delà, les

participants ont conclu à la nécessité de créer un environnement propice à l'épanouissement des femmes « avec une direction favorable à l'égalité des sexes au plus haut niveau des entreprises ». En sus de cela, ont indiqué les oratrices à l'issue des débats, il faudrait garantir la santé, la sécurité et le bien-être des travailleurs des deux sexes, promouvoir l'éducation, la formation et le développement professionnel des femmes. **Page 16**

ENJEUX POLITIQUES

Le schéma d'une transition de trois ans fait débat



Ne Mwanda Nsemi conduisant la délégation de Pax aux consultations présidentielles

Estimant qu'il est quasiment impossible d'aller aux urnes dans les délais requis, le pays ne disposant pas d'un fichier électoral crédible encore moins des statistiques fiables en termes d'identification de la population, le président national de « Congo pax » propose une transition de trois ans maximum « pour que l'ensemble des forces en présence arrivent à gérer les préalables à une bonne tenue des élections ». Ce schéma proposé dans la foulée des consultations prési-

dentielles et soutenu par la Majorité est cependant perçu par le chef de l'opposition comme un ballon d'essai visant à créditer dans l'opinion l'option du « glissement » du mandat présidentiel. Diabolisé par ses pairs de l'opposition, Ne Mwanda Nsemi affirme être indifférent aux critiques les plus acerbes et que son action n'est guidée que par sa conscience et par ses convictions, loin de tout monnayage quelconque.

Page 17

ÉDITORIAL

Changement

Observez bien la scène et vous constaterez avec nous que le discours sur la gouvernance publique change de façon subtile. Au principe, asséné jusqu'ici à grand renfort de discours par les vieilles démocraties, selon lequel un pays émergent ne doit en aucun cas changer sa Constitution se substitue progressivement l'idée qu'une telle modification est possible, acceptable, souhaitable même dès lors qu'elle a pour but d'asseoir les libertés publiques sur des bases plus solides. Dès lors aussi qu'elle répond à une demande réelle des citoyens et de la société civile.

Traduit en termes concrets cela signifie que le processus engagé chez nous avec le Dialogue national n'est plus perçu, à l'extérieur, comme ayant pour objectif de permettre le maintien du Président de la République au pouvoir, mais plutôt comme une étape importante, essentielle même dans la modernisation de nos institutions. Que cette évolution dans la perception des réalités congolaises soit le résultat directement des entretiens que Denis Sassou N'Gusso eut à Paris la semaine dernière ne fait guère de doute, à nos yeux en tout cas. Et l'on ne peut que s'en réjouir dans la mesure où elle met fin à des malentendus que l'opposition radicale, soutenue par quelques grands médias, s'employait à aggraver de façon systématique.

La réalité l'emportant enfin sur le mirage, il reste à démontrer que la voie choisie par notre pays pour moderniser sa gouvernance est bien celle qui répond le mieux aux attentes de nos concitoyens. Et cela seul le Dialogue national qui s'engage aujourd'hui permettra d'y parvenir dans un délai raisonnable. Que l'opposition radicale y participe ou non l'essentiel, d'une part, est que les différentes composantes de la société civile y fassent connaître leurs positions et, d'autre part, que les débats se déroulent dans le calme, la sérénité, le respect de l'autre.

Ainsi conduit le Dialogue national lèvera les doutes qui pourraient encore peser sur la conduite du processus démocratique visant à adapter nos institutions au monde présent. Il fera taire définitivement ceux qui s'emploient, de l'étranger, à dégrader l'image du Congo et surtout il démontrera qu'une jeune démocratie est capable d'évoluer sans l'aide de personne en mobilisant ses forces vives autour d'un projet institutionnel crédible.

Les Dépêches de Brazzaville

DIALOGUE NATIONAL

L'UFD refuse de jouer les figurants à Sibiti

La position de l'Union des forces démocratiques (UFD) est connue au sujet du dialogue national convoqué du 13 au 17 juillet à Sibiti. L'UFD entend y prendre une part effective avec des propositions concrètes.

C'est pour s'accorder sur la participation du parti au dialogue national à Sibiti que le bureau politique de l'UFD s'est retrouvé le jeudi 9 juillet à Brazzaville sous la direction de Josué Rodrigue Ngouonimba. Un échange responsable qui s'appuie sur une ébauche d'un document d'orientation.

L'UFD, parti de la majorité présidentielle a dit oui au dialogue et partant, oui au changement de la Constitution. Une position qui cependant n'empêche pas ce parti de se prononcer avec responsabilité car il s'agit de l'avenir du pays. « Nous n'allons pas à Sibiti pour jouer les figurants », a dit un cadre de l'UFD qui pense par ailleurs que l'heure a sonné pour son parti de revenir au devant de la scène politique. En effet, suite à des crises internes et surtout au lendemain du décès de son fondateur, Da-



Photo de famille des membres du Bureau politique de l'UFD@DR

vid Charles Ganao, ce parti a versé dans l'hibernation au point d'avoir fait craindre à certains observateurs un début de déclin. Le congrès tenu dernièrement à

Sibiti, dans la Lékoumou a permis de remobiliser les cadres, redonnant ainsi espoir aux milliers

de militants. Cette réunion du Bureau politique s'est tenue trois jours seulement après les commémorations, à Djambala, de la disparition de David Charles Ganao.

Jocelyn Francis Wabout

CLÉMENT MIERASSA

« Le dialogue doit principalement se pencher sur la gouvernance électorale »

Le président du Parti social-démocrate congolais (PSDC), Clément Mierassa, l'a déclaré au cours d'une conférence de presse qu'il a animée le 09 juillet à Brazzaville, en présence d'autres responsables des partis de l'opposition.

Pour cela, a-t-il indiqué, il faut retirer les textes qui ont été déjà pris, mettre en place une commission paritaire d'organisation de celui-ci, mettre également en place un système de cores-

ponsabilité faisant en sorte qu'il y ait une dualité majorité-opposition, obtenir l'assistance de la communauté internationale, particulièrement celle de l'Organisation internationale de la Francophonie.

Le président du PSDC a d'autre part proposé d'arrêter le travail de la commission d'organisation actuelle entièrement qui est aux ordres du pouvoir. Clément Mierassa est revenu, comme d'habitude, sur la constitution

du 20 janvier 2002 en rappelant qu'elle s'impose à tous. Selon l'alinéa 1er de l'article 8, tous les Congolais sont égaux devant la loi. Elle limite le nombre de mandats présidentiels à deux et fixe à 70 ans l'âge maximum pour être candidat à la fonction de président de la République. Il a enfin invité l'ensemble des citoyens à préparer une élection libre, juste et transparente en 2016 pour assurer l'alternance.

Jean Jacques Koumba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabozzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence: Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oissa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice: Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Coordination : Rose-Marie Bouboutou

Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngonu

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau

75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

DIALOGUE NATIONAL

Le R16 boude la composition du présidium

En réaction à la convocation du dialogue national sans exclusive, le Rassemblement pour l'alternance démocratique en 2016 (R16), que préside Patrice Laganny souhaite un partage équitable de siège au présidium dudit dialogue.

Ce souhait a été émis le 7 juillet à Brazzaville dans une déclaration rendue publique à cet effet et dans laquelle la plate-forme politique R16 récuse la structuration de la commission préparatoire composée essentiellement des membres du Parti congolais du travail (PCT), indiquant que celle-ci devait regrouper toutes les composantes en vue d'un dialogue plus consensuel. « *Le R16 s'inscrit en faux, sur la composition du présidium parce que la réalité est que les partis politiques du centre émarginent tous à la majorité présidentielle ainsi que le Fosocel, plate-forme de la société civile. Ainsi, le R16 propose que les partis du centre et de ladite plate-forme, soient pris en compte dans le quota de la majorité présidentielle, de même que les représentants de l'Etat et du président de la République. Ceci pour éviter que nous tombions dans les erreurs du passé, lors de la mise en place de la Conel* », a déclaré le R16.

Le dialogue national sans exclusive a pour objectif de bâtir un consensus sur les questions relatives à la gouvernance électorale et la réforme des institutions. « *Le nombre de mandats présidentiels, ne peut être changé par la seule volonté du président de la République. Les réformes institutionnelles que le PCT prône au jour le jour, ne sont autre chose qu'une manière de déjouer notre attention, afin d'ouvrir la voie à un troisième mandat pour le président de la République, au détriment de la démocratie, de la Constitution du 20 janvier 2002 et du peuple souverain. Jusqu'à ce jour, les institutions de la République fonctionnent normalement, il n'y a aucune crise pouvant déboucher sur des réformes institutionnelles. Le seul point qui nous interpelle tous, c'est la gouvernance électorale* », peut-on lire dans la déclaration du R16. Ainsi, Ce groupement de partis souhaite que le dialogue soit présidé par une personnalité neutre. Parmi ces exigences figurent aussi la mise en place d'une commission préparatoire paritaire. Le R16 demande également que les conclusions des travaux du dialogue soient exécutoires, et que celui-ci se tienne sous le parrainage de l'Organisation internationale de la francophonie. « *La situation est déjà grave et préoccupante, mais pas désespérée, si l'on agit vite. Tout dépend de la dextérité et de la marge de manœuvre du président de la République, qui doit prendre des textes rectificatifs avant qu'il ne soit trop tard, afin de créer les conditions favorables à la tenue du dialogue tant souhaité par le peuple congolais et qui débouchera sur la tenue d'une élection présidentielle apaisée, libre, fiable et transparente en 2016* », a conclu le président coordonnateur national Patrice Laganny.

Josiane Mambou Loukoula

André Okombi Salissa récuse le rendez-vous de Sibiti

L'ancien ministre André Okombi Salissa, député du Parti congolais du travail (PCT) dans la circonscription unique de Lékana, département des Plateaux, a rendu publique une déclaration, le 11 juillet, à son domicile de Brazzaville.

André Okombi Salissa est revenu sur le dialogue national sans exclusive convoqué du 13 au 17 juillet à Sibiti, chef-lieu du département de la Lékoumou, pour débattre de « la gouvernance électorale et de la réforme des institutions ».

« *Aucun divertissement ne nous concerne, quel que soit le nom qu'on lui donne. Tout cela ne doit tromper personne. Jamais le dialogue n'a été un piège qu'on tend aux autres. Nos regards doivent restés rivés sur le calendrier et la loi* », a-t-il déclaré

devant la presse nationale et internationale ainsi que ses militants et certains membres de l'opposition.

Quant au débat sur la réforme des institutions avec, à la clé, le changement éventuel de la Constitution du 20 janvier 2002, l'ancien coordonnateur du Comité d'action de défense de la démocratie mouvement de jeunesse (CADD-MJ) dénonce l'organisation d'un « assaut contre la paix, l'ordre et la stabilité. » « *Personne n'a démontré en quoi la constitution actuelle a été nuisible pendant treize ans. Personne n'a démontré ce que nous avons perdu avec cette constitution. Personne non plus n'a démontré ce que nous gagnerons avec le changement, en dehors du statu quo* », a poursuivi André Okombi Salissa.

S'agissant de la présidentielle de

2016, le président de la Convention pour l'action, la démocratie et le développement (CADD) tient à ce que le scrutin se déroule dans le respect du calendrier et selon les règles acceptées par toutes les parties prenantes. « *Ma conviction profonde est que l'alternance démocratique et politique est une chance que nous devons saisir. 2016 est une chance qui nous attend au versant de l'année en cours* », a laissé entendre André Okombi Salissa.

Rappelons que ces prises de position ne surprennent sans nul doute pas les observateurs de la vie politique nationale car la CADD avait déjà annoncé le 03 juillet à Brazzaville, s'être retirée du Rassemblement pour la majorité présidentielle.

Parfait Wilfried Douniama

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

Secrétariat Général
du Gouvernement

République du Congo
Unité* Travail* Progrès

Décret n° 2015 - 691 du 9 juillet 2015 portant convocation du dialogue national 2015

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Vu la constitution,
Vu le décret n° 2012 - 1035 du 25 septembre 2015 portant nomination des membres du Gouvernement,
Vu le décret n°2015-658 du 1er juillet 2015 portant création, attributions et organisation du dialogue national 2015,

Decret :

Article premier : Le dialogue national est convoqué, du lundi 13 au vendredi 17 juillet 2015, à Sibiti dans le département de la Lékoumou.

Article 2 : Le présent décret sera enregistré et publié au journal officiel de la République du Congo/.

Fait à Brazzaville, le 9 juillet 2015

Par le président de la République :
Denis Sassou N'Guesso

Le ministre de l'intérieur et de la décentralisation
Raymond Zéphirin Mboulou

LE FAIT DU JOUR

Une journée mondiale du vivre ensemble

Le monde par trop violent dans lequel nous vivons est-il devenu incertain et tout simplement dangereux? Si l'on en juge par l'enchaînement de conflits meurtriers en ses différents endroits habités, la réponse est sans équivoque, oui! N'a-t-il pas besoin, dans ce cas, d'initiatives multiformes susceptibles de le prémunir d'une chute prévisible? La réponse est probablement aussi oui! Peut-être est-ce à cet ambitieux challenge que s'attaquent les promoteurs de l'Ong AISA (Association internationale soufie alâwiyya).

En marge de la dixième édition des Ateliers de la Terre réunis du 6 au 8 juillet, à Chantilly, en France, AISA a profité de cette importante tribune pour sensibiliser à un projet qui lui tient à cœur: celui de voir l'Organisation des Nations unies auprès de laquelle elle a obtenu depuis quelques années le statut

d'observateur, instituer «Une Journée mondiale du Vivre ensemble». Comment cette ONG d'essence spirituelle motive-t-elle sa démarche? Prenons-en connaissance à travers cet argumentaire présenté sur le carton qu'elle distribuait aux participants à la rencontre de Chantilly:

« *La peur de l'autre alimente l'intolérance. La culture du chacun pour soi mène à des conflits politiques, sociaux et environnementaux nuisibles à l'ensemble de l'humanité. Il est essentiel pour le monde que de nouvelles visions émergent. À travers l'art, la culture, l'éducation, la science, la communication, la spiritualité, nous devons ouvrir un nouveau chemin pour une culture de paix* ».

Et de revenir à la charge avec clairvoyance : « *Une Journée mondiale du vivre ensemble ne règlera pas tout, mais, c'est, croyons-nous, un jalon utile et important pour nous conduire et nous reconnaître dans le cercle de la fraternité humaine, en synergie l'un avec l'autre et non en opposition l'un contre l'autre* ».

Le «désir de paix», voilà qui fonde la conviction des initiateurs de cet appel adressé à l'Organisation internationale, car pour eux, jamais ce désir n'a été aussi grand dans le moment présent où les antagonismes de toutes sortes semblent insurmontables. Sur leur petit carton, les pétitionnaires de la journée mondiale du vivre ensemble ne

disent pas encore de quelle manière sera t-elle célébrée au cas où l'Onu l'aura décrétée. Mais on les imagine pleins de bonnes trouvailles.

Retenons néanmoins que le vivre ensemble suppose le bannissement des anachronismes qui sommeillent en l'Homme et le tiennent à distance de son vis-à-vis. Ce sera une bataille de longue haleine au regard des inégalités entre les plus forts et les plus faibles, entre les plus riches et les plus pauvres. Or les fossés catégoriels n'ont jamais cessé de se creuser bien plus que de nos jours. Disons plutôt bonne chance à ce projet fédérateur fondé sur «le désir de paix», mais aussi de partage.

Gankama N'Siah



Wildlife Conservation Society Programme Congo (WCS-Congo)

International Programs
2300 Southern Blvd
Bronx, NY 10460
Tel: 718-220-1387

B.P. 14537
Brazzaville, République du Congo
Téléphone: 242 05 747 21 21
Email : wcsconqobrazza@wcs.org

AVIS DE RECRUTEMENT

Poste : Caissier
Basé : à Bomassa

Dans le cadre des activités de WCS programme Congo, nous cherchons 02 Comptables. Ils/elles seront sous l'autorité et la supervision du Chef de Service et Administratif de la Fondation Nouabale Ndoki et travailleront en étroite collaboration avec l'ensemble du personnel des projets.

Ils/elles auront les principales responsabilités suivantes :

- Assurer la tenue de la gestion de la petite caisse.
- Effectuer les opérations de paiement
- Assurer les classements des documents administratifs et financiers
- Assurer la saisie journalière des opérations financières dans le système SAP
- Autres (Pour les termes de référence détaillés, veuillez consulter le tableau d'affichage au bureau de WCS Brazzaville - 151 Avenue General De Gaulle - Plateau ville)

Compétences requises :

- Capacité de réaliser des tâches de base liées à la gestion administrative et financière
- Bonne connaissance en informatique (traitement de texte, tableurs)
- Etre attentif au résultat final et répondre positivement aux critiques
- Travailler de manière dynamique et constructive. Démontrer de bonnes capacités d'organisation et de communication

Profil requis :

- Avoir un diplôme universitaire au moins BAC+3 en gestion ou comptabilité
- Avoir une expérience d'au moins 2 ans dans le domaine de la comptabilité
- Excellente maîtrise du français et bonne connaissance d'anglais

Veuillez envoyer votre Curriculum vitae avec une lettre de motivation à l'adresse suivante: Mr. Le Directeur Administratif et Financier- Worldlife Conservation Society (WCS) 151 Avenue General de Gaulle -Plateau Ville-Brazzaville B.P.14537, ou à l'adresse e-mail: wcsconqobrazza@wcs.org au plus tard le 27 Juillet 2015. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés à passer le test d'évaluation.

Le candidat retenu à ce poste doit fournir les compléments de dossier ci-après : copie de ses diplômes, casier judiciaire bulletin N#3 et acte de naissance.

**Fait à Brazzaville, le 10 Juillet 2015
WCS - Congo Program
151 Avenue General De Gaulle-Brazzaville**



Wildlife Conservation Society Programme Congo (WCS-Congo)

International Programs
2300 Southern Blvd
Bronx, NY 10460
Tel: 718-220-1387

B.P. 14537
Brazzaville, République du Congo
Téléphone: 242 05 747 21 21
Email : wcsconqobrazza@wcs.org

AVIS DE RECRUTEMENT

Poste : Comptable
Basé : 2 à Bomassa et 1 à Brazzaville

Dans le cadre des activités de WCS programme Congo, nous cherchons trois (03) Comptables. Ils/elles travailleront en étroite collaboration avec l'ensemble du personnel des projets. Ils/elles auront les principales responsabilités suivantes :

- Assurer la comptabilité et les tâches financières.
- Effectuer les opérations de paiement (salaires-fournisseurs-prestataires)
- Assurer les classements des documents administratifs et financiers
- Assurer la saisie journalière des opérations financières dans le système SAP
- Autres (Pour les termes de référence détaillés, veuillez consulter le tableau d'affichage au bureau de WCS Brazzaville - 151 Avenue General De Gaulle - Plateau ville)

Compétences requises :

- Capacité de réaliser des tâches de base liées à la gestion administrative et financière
- Bonne connaissance en informatique (traitement de texte, tableurs)
- Etre attentif au résultat final et répondre positivement aux critiques
- Travailler de manière dynamique et constructive. Démontrer de bonnes capacités d'organisation et de communication


Profil requis :

- Avoir un diplôme universitaire au moins BAC+4 en gestion ou comptabilité
- Avoir une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine de la comptabilité
- Excellente maîtrise du français et bonne connaissance d'anglais

Veuillez envoyer votre Curriculum vitae avec une lettre de motivation à l'adresse suivante: Mr. Le Directeur Administratif et Financier- Worldlife Conservation Society (WCS) 151 Avenue General de Gaulle -Plateau Ville-Brazzaville B.P.14537, ou à l'adresse e-mail: wcsconqobrazza@wcs.org au plus tard le 27 Juillet 2015. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés à passer le test d'évaluation.

Le candidat retenu à ce poste doit fournir les compléments de dossier ci-après : copie de ses diplômes, casier judiciaire bulletin N#3 et acte de naissance.

**Fait à Brazzaville, le 10 Juillet 2015
WCS - Congo Program
151 Avenue General De Gaulle-Brazzaville**



Séminaires locaux & internationaux de formation

Trainis: Créateur de performance, accélérateur de carrière !

Module	Date de session	Lieu	Durée	Horaires
Excel avancé	13 - 18 juillet 2015	Brazzaville	6 jours	08h00 - 14h00
Anglais intensif, niveau 1	13 juillet - 07 août 2015	Brazzaville	20 jours	14h00 - 18h00
Supply Chain Management : tableau de bord du service achat	20 - 24 juillet 2015	Pointe Noire	5 jours	14h00 - 18h00
MS Project 2010 (Planification, gestion de projet)	27 juillet - 01 août 2015	Brazzaville	6 jours	14h00 - 18h00
Supply Chain Management : tableau de bord des services généraux	10 - 14 août 2015	Pointe Noire	5 jours	08h00 - 14h00

Trainis Congo RCCM N°CG/BZV/11B2864 Tel: (242) 06 623 59 77 - 05 319 13 98 09, Av de la Mfoa, Imm. Yombo, Brazzaville, Congo Email: congo@trainis.com Site web: www.trainis.com





Assurances et Réassurances du Congo

Assurances Incendie
Assurances Transport
Assurances Multirisques Habitation
Assurances Glaces Tempête
Assurances Responsabilité Civile

Assurances Santé
Assurances Construction
Assurances Vieilles
Assurances Voyage
Assurances Énergie

Une équipe jeune et dynamique à l'écoute de vos besoins

Agence K17 Avenue Général de Gaulle - Brazzaville - Tél : +242 05 39 12 88 / 11 28 14 88
Agence P18 : 123, Avenue Yumbo - Brazzaville - Tél : +242 05 39 14 83 / 14 12 88
Email : agence@assurances-congo.com - www.assurances-congo.com

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« Je trouve la guerre haïssable mais bien plus ceux qui la chantent sans la faire. »

Romain Rolland, écrivain suisse, 20^e siècle, dococitations.com

* « Pour sortir de la crise, le capitalisme doit s'appropriier un humanisme consistant à mettre l'homme au cœur du projet économique. »

Cheikh Gueye, Sénégal, Coordonateur de Code Citoyen, Le Quotidien, 02 juillet 2015

* « Transformer une église en mosquée, c'est donner l'image d'une véritable substitution culturelle »

Alain Finkielkraut, philosophe, L'Express, 8 juillet 2015

* « L'Afrique n'est pas le continent où les inégalités sont le plus fortes. C'est plutôt l'Asie. Et une fois citées une dizaine de familles de chefs d'État, il y a très peu d'immenses fortunes sur le continent. »

Lionel Zinsou, Franco-Bénois, ancien de chez Rothschild, aujourd'hui Premier ministre du Bénin, Jeune Afrique du 04 avril 2012

* « Je trouve qu'en ce moment, on réduit bien trop le destin de l'homme à un rôle strictement utilitaire. Alors que, dans une époque marquée par la montée des intégrismes, on a plus que jamais besoin d'une spiritualité laïque qui rassemble des collectifs. »

Jérôme Clément, ancien président fondateur d'Arte et président de la Fondation Alliance française, Le point N°2227 du 14 mai 2015

DIALOGUE NATIONAL

Le Club 2002 PUR en appelle à la participation de tous les acteurs

Réuni le 9 juillet à Brazzaville, sous la conduite de son secrétaire général, Juste Désiré Mondélé, le secrétariat permanent du Club 2002, Parti pour l'unité et la République qui a, entre autres, analysé la situation politique nationale, a réitéré son appel en faveur d'une nouvelle République

Les acteurs politiques et de la société civile ont rendez-vous du 13 au 17 juillet à Sibiti, dans le département de la Lékoumou, pour débattre de la gouvernance électorale et de la réforme des institutions. À quelques heures de l'ouverture des travaux, la classe politique

consolider notre la démocratie.

« Nous soutenons l'initiative du chef de l'État de convoquer le dialogue qui devra permettre à toutes les forces vives de la nation de nouer le contact, de prendre langue, de se parler, de briser les murs

voeux. Il s'agira « d'une République de partage, généreuse, une République dont les institutions de l'Etat s'équilibrent, une République qui intègre les nouvelles exigences environnementales, une République de la main tendue et ouverte en permanence vers l'autre, fut-il du bord politique adverse. Une République dans laquelle les Congolais trouvent les solutions congolaises aux



Le présidium des travaux

ne semble parler le même langage, ce qui fait planer déjà des menaces de boycott. Pour la bonne réussite de ces assises, le Club 2002 PUR, parti de la majorité présidentielle, appelle tous les acteurs de la politique congolaise à participer au dialogue national sans exclusive. Pour le secrétariat permanent de ce parti, il s'agit d'une occasion de renforcer, ensemble et sans défiance, les performances dans la gestion des affaires électorales pour faire évoluer les institutions afin de

d'incompréhension en exprimant librement leurs points de vue, sur les questions d'actualité qui tiennent, depuis quelques mois, tout le peuple congolais en haleine. Nous le devons au peuple congolais qui a tant souffert et tant payé de nos divisions », ont-ils souligné dans le communiqué final.

Le Club 2002 PUR a, par ailleurs, exprimé sa disponibilité quant à servir de passerelle, de pont pour une nouvelle République qu'il attend de tous ses

problèmes congolais. Une République de Mbongui. » Le secrétaire permanent du Club 2002 PUR, s'est enfin félicité de la récente visite officielle du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, en France. Cette mission a permis, d'après lui, aux autorités françaises de saluer, non seulement son implication dans la résolution des crises sous-régionales, mais surtout la voie du dialogue et de concertation sur laquelle il a engagé le pays.

Parfait Wilfried Douniama

ABONNEZ-VOUS

Votre journal au bureau ou à domicile

Contact: 05 532 01 09
Brazzaville

84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso, Mpila Centre ville

Bureau de Pointe-Noire

Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).

Tél. (+242) 06 963 31 34

Les Dépêches de Brazzaville
L'actualité au quotidien

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez- nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
Qualité-Hygiène-Sécurité-Environnement (QHSE)	5 jours	3 au 7 août 2015
Techniques de rédaction des termes de référence	3 jours	12 au 14 août 2015
Maîtriser les bases de la législation du travail	5 jours	18 au 24 août 2015
Les fondamentaux du contrôle interne en établissements bancaires et financiers	4 jours	24 au 27 août 2015

* Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

COLLECTIVITÉS LOCALES

Les maires du Congo pour une augmentation de leurs subventions

Le bureau exécutif de l'Association des maires du Congo (Amc) réuni, le 09 juillet à Brazzaville, sous la présidence du maire Hugues Ngouélondélé, sollicite du gouvernement l'augmentation des subventions et dotations allouées aux différentes communes du pays.

Selon le communiqué final sanctionnant les travaux, le bureau de l'Amc suggère au gouvernement de revoir à la hausse notamment les budgets de fonctionnement, d'investissement ainsi que les frais relatifs à la tenue des sessions des conseils municipaux.

La même source souligne que : « l'analyse des subventions et dotations allouées aux communes a permis de mettre en évidence la baisse considérable de celles-ci et leur versement irrégulier, mettant ainsi les communes dans l'incapacité d'honorer leurs charges de fonctionnement et d'investissement ».

Les maires du Congo ont également souhaité la publication urgente par le gouvernement, du décret fixant les modalités de reversement et de la rémunération des agents municipaux ainsi que la prise en charge des subventions nécessaires pour assurer le paiement régulier des salaires.

Concernant les dossiers relatifs au paiement des salaires, les maires ont relevé que le manque d'harmonisation découle de l'absence d'un décret d'application fixant les modalités du reversement des agents municipaux dans la grille de la fonction publique d'Etat.

Au terme de la réunion, les maires ont également échangé sur la préservation des patrimoines communaux, la délimitation des communes et des départements afin de conforter la collaboration entre les services de l'Etat et les services municipaux sur les questions foncières.

Fortuné Ibara

Décret convoquant le dialogue pour le 13 juillet 2015

Dans ce Décret N°2015-691 du 09 juillet 2015, l'article premier stipule : «Le dialogue national 2015 est convoqué, du lundi 13 au vendredi 17 juillet 2015, à Sibiti dans le département de la Lékoumou.



SECTEUR PRIVÉ

L'État prend en charge des services non financiers

Le gouvernement du Congo vient de régler un des nombreux problèmes qui entravent l'écosystème entrepreneurial en prenant en charge la moyenne de 92% des frais inhérents aux services non financiers tels la formation et l'appui conseil. En fait, tout ce qui touche au fonctionnement de l'entreprise.

Dorénavant, les très petites, moyennes et petites entreprises (TPE/PME) du secteur formel peuvent recourir aux prestations de service pour améliorer la performance de leurs entreprises. De nombreuses possibilités s'offrent à elles par le « chèque service ». Ce dispositif permet à une entreprise de solliciter une formation en étude de marché afin de développer une stratégie marketing ; à un créateur d'entreprise d'acquiescer à monter un business plan ; et aux TPE et PME de bénéficier de conseils comment gérer les ressources humaines, les stocks et l'organisation interne. Le « chèque service » a été mis en place pour les emmener à accéder à des services non financiers de manière moins douloureuse. Il s'agit d'une subvention partielle du coût d'une gamme de services standards à fournir par des bureaux d'étude agréés. L'entreprise qui veut accéder à un service de conseil ou de formation sélectionne le prestataire de ser-

VICES de son choix sur une liste de prestataire agréés et formés par le dispositif pour fournir les services standards accrédités. Puis l'entreprise achète un chèque service auprès d'une agence de distribution (LCB et Mucodec) entre 5% à 10% du coût réel du service. Une fois le service rendu, le prestataire présente le chèque service à l'opérateur qui, sur preuves de la bonne fin des prestations, règle alors le coût total du service au prestataire.

Le « chèque service » a pour but de rapprocher l'offre et la demande de service en facilitant l'accès aux services par la distribution de chèque service aux TPE/PME et créateurs d'entreprises. Il est prévu pour cette première phase, la distribution à Brazzaville et Pointe-Noire de près de 1800 chèques services. Quatre bénéficiaires ont eu droit à leur chèque service, le 7 juillet à Brazzaville, en échantillonnage, au cours du lancement officiel du mécanisme, en présence du ministre d'État Isidore Mvouba et ministres des Petites et moyennes entreprises chargée de l'artisanat, Yvonne Adélaïde Mougany, ainsi que de l'ambassadeur de l'Union européenne, Saskia De Lang, des représentants des banques et plusieurs autres invités. Les bénéficiaires sont des

entreprises de secteurs d'intervention différents.

Ce mécanisme a été conçu par le projet de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales (PRCCE), à travers le centre pour le développement de l'entreprise. Le PRCCE est le fruit de la coopération Congo et Union européenne. Pour gérer le dispositif, le PRCCE se charge de contracter l'opérateur, d'accréditer les prestataires, d'informer les bénéficiaires, de contrôler et d'évaluer les services.

Ainsi, l'Union européenne a consenti une subvention de près d'un million d'euros répartis entre la Congolaise des banques (LCB) et les Mutuelles congolaises d'épargne et de crédit (Mucodec). En dépit de la rémunération très pauvre, les deux banques se placent au cœur de nouveaux investissements au Congo, en acceptant cette offre d'agence de distribution de chèques services. Le financement sera décaissé au fur et à mesure de sa consommation jusqu'à la fin de l'année.

« J'engage les entrepreneurs congolais à utiliser à fond cette nouvelle opportunité qui s'offre à eux. Car en fin de compte, ce sont eux qui démontreront le succès du chèque service », a conclu Saskia De Lang.

Nancy France Loutoumba

Allianz Voyage
Schengen, Monde Entier
Voyagez en toute sécurité

Allianz Congo Assurances
vous propose le meilleur de l'assurance voyage !
Nouveaux tarifs A partir de 19 949 F.CFA TTC
Disponible chez tous les intermédiaires agréés Allianz

Siège social
Résidence Gabriella
Avenue Liguissi Pembellot
B.P. 340 Pointe-Noire - République du Congo
Tél. : +242 05 601 12 00
Email : allianz.congo@allianz-cg.com

Bureau de Brazzaville
Immeuble Ebatha - 2ème Etage
Marché Plateau, Centre-ville
République du Congo
Tél. : +242 05 012 95 54 / +242 22 604 50 21
Email : allianz.congo@allianz-cg.com

Avec vous de A à Z

TOTAL
COMMITTED TO BETTER ENERGY

Annnonce Total E&P Congo

Concours d'entrée 2015 dans les classes renforcées au Lycée Victor Augagneur

Les élèves ayant déposé leur dossier de candidature au concours d'entrée dans les classes renforcées et ne sachant pas s'ils ont été retenus doivent se rapprocher :

- Du lycée Victor Augagneur à Pointe-Noire ;
- ou de la Direction Départementale de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation de Pointe-Noire, ou, du collège d'appartenance.

Pour les élèves dont les dossiers ont été retenus, une réunion d'information obligatoire se déroulera au Lycée Victor Augagneur le Samedi 08 Août 2015 à 10h00. Les modalités, les horaires et le déroulement du concours leur seront précisés.

Le concours se déroulera du Lundi 10 au Mardi 11 Août 2015 au Lycée Victor Augagneur, suivant le planning ci-après :

- Lundi 10 Août 2015
 - 09h – 11h30: Mathématiques
 - 14h – 16h30: Français
- Mardi 11 Août 2015
 - 09h – 11h30 : Physique chimie

Attention : les élèves doivent absolument se présenter au concours munis d'une pièce d'identité.

TIRBUNE LIBRE

Nécessité d'un nouveau modèle financier pour le développement du Congo

En partant du principe d'une finance au service de l'économie et d'une économie au service du social, l'adoption d'un nouveau modèle financier par le Congo pourra contribuer à accélérer sa marche vers l'émergence, par l'inclusion financière (finance pour tous).

La situation actuelle est caractérisée par la surliquidité dont disposent les banques congolaises. Globalement en zone Cémac, les banques possèdent des liquidités abondantes, mais les crédits à l'économie ne suivent pas. Pourtant, l'excès de liquidités à leurs bilans suffit pour que celles-ci accordent des crédits.

Cette situation ne favorise pas le développement des affaires. Par exemple au Congo, comme dans les pays de la Cémac, environ 70% des activités économiques évoluent dans le secteur informel. Ce secteur est confronté aux graves difficultés d'accès aux crédits.

L'un des défis du Congo réside dans l'identification des politiques publiques appropriées visant le développement financier à savoir, la diversification des structures du système financier, et les actifs financiers ainsi que des complémentarités institutionnelles entre le système financier et l'ensemble du système économique et social du pays.

La surliquidité des banques congolaises est un indicateur de prospérité de ce secteur et devrait constituer un atout pour le financement de l'économie. Toutefois, l'accroissement de l'offre des crédits nécessaires pour inverser le cycle d'évolution de la liquidité des banques congolaises passe par la densification de la bancarisation et de la diversification de l'économie.

Le niveau de financement bancaire faible est en contradiction avec la surliquidité, alors que les besoins de financement des crédits à l'économie restent très élevés.

Cette situation est due à deux facteurs :

La frilosité des banques, l'inadaptation des services financiers offerts par les banques aux besoins des entreprises, et aux besoins des activités du secteur informel. L'absence des mécanismes et instruments de financement adaptés aux spécificités et besoins de l'économie.

D'où la nécessité d'introduire des innovations financières pour le développement du système financier et l'urgence de reformer le modèle financier actuel, en vue de faciliter l'accès aux crédits et stimuler la mobilisation de l'épargne par la mise en œuvre d'une politique de développement des filières porteuses.

A titre d'illustration, les techniques financières innovantes pour un système financier inclusif ont été expérimentées au Ghana et au Kenya par la mise en œuvre du système dit « Agency Banking ». C'est un système qui permet d'offrir des services financiers à des populations exclues du système financier formel (Ouverture de comptes avec « zéro dépôt »). Il s'agit d'une facilité qui permet d'accorder des petits prêts à des populations non bancarisées. Cette technique a permis à la banque UBA Ghana d'accorder des petits crédits à la clientèle informelle.

NB : Ces innovations financières peuvent être adoptées par les banques congolaises et globalement par les banques de la Cémac. Le Congo, les pays de la Cémac et la BEAC peuvent ainsi travailler pour se doter d'un modèle financier susceptible d'accélérer le développement.

Par Emmanuel Kamba,
Economiste, spécialiste en finances,
banque et monnaie,
Expert en finances publiques

FIBRE OPTIQUE

Près de 80 km de câble déjà installés entre le Congo et le Gabon

Sur les 520 km prévus sur ce tronçon qui partira de Pointe-Noire à Mbinda via Mont mbélo, pour relier le Gabon au Congo, près de 80 km de câble à fibre optique sont à ce jour déjà installés.

Le ministre des Postes et télécommunications, Thierry Lézin Mougalla, a constaté l'effectivité de ce chantier, le 9 juillet dernier, et y est sorti satisfait, au regard de l'état d'avancement des travaux.

Ces travaux s'exécutent dans le cadre du projet CAB (Central Africa Backbone), co-financé à part égale par le gouvernement congolais et la Banque mondiale. À l'issue de la visite des deux sites où les travaux s'exécutent actuellement, notamment à Hinda et à Bilinga, un village situé près de Mvouti, dans le département du Kouilou, les travaux démarrés le 18 juin dernier à partir de Pointe-Noire, avancent à un rythme satisfaisant.

« Je suis très satisfait parce que nous venons d'apprendre qu'en un mois, 76 km de fibre sont déjà installés. Nous constatons donc que les délais vont être tenus, puisque le marché doit être livré par Huawei et ses sous-traitants entre mars et avril 2016 », a déclaré le ministre Thierry Mougalla, qui avait à ces côtés la députée de Hinda.

Sur le terrain, les travaux du déploiement dudit câble à fibre optique se réalisent par sections distinctes. Les travaux à réaliser concernent

notamment la pose, le long du chemin de fer, du câble enfui à 1,10m de profondeur dans le sol. La première section, qui a commencé il y a un mois, après la gare de Tié-tié, le câble est déjà installée jusqu'à 4 km de Hinda. Une seconde section visitée, et dont les travaux sont aussi suffisamment avancés, a démarré à Hinda pour s'arrêter à Bilinga. Sur ce tronçon, le premier travail concerne l'installation des tuyaux PVHD dans lesquels on fera passer le câble à fibre optique car le sol est jugé rocaillieux à ce niveau et capable de détruire les installations.

Un autre tronçon partira de Bilinga pour Dolisie pour être ainsi relié à celui qui partira de Dolisie à Makabana. La dernière section prendra ensuite la relève dans la même localité, pour échouer à Mbinda, et se connecter avec la fibre optique qui viendra du Gabon et dont les travaux sont aussi en cours. Selon les techniciens de la société Bacodim, les travaux pourront s'achever au plus tard au mois d'avril 2016. « En un mois seulement, nous avons pu installer 76 km de fibre optique. Et chaque jour nous devons poser entre 2500 à 3000m. Nous allons livrer ces installations section par section, sans équipements ac-

tifs», a signifié Phanael Quéru, l'un des techniciens de la société Bacodim.

À l'issue de ces travaux de génie civil, supervisés par la société Huawei technologie, en charge du marché, le tour reviendra à l'installation des équipements techniques proprement dite dans des villages afin de permettre aux populations de se connecter à Internet à haut débit et à bas prix et de savourer ses bienfaits.

Cette connexion sera aussi profitable pour le CFCO

Au nombre des principaux partenaires du projet, il y a le CfcO car la fibre optique permettra d'améliorer son système de communication, un des services stratégiques dans le système de transport ferroviaire. Saisissant l'occasion, le ministre Thierry Mougalla a, au cours d'un échange, expliqué aux populations de Bilinga, le bien-fondé de ce projet ainsi que les avantages qu'elles pourront tirer d'Internet. « Avec ce projet, vous serez connectés au monde entier et à moindre coût, via vos téléphones et télévisions », a dit le ministre, précisant aussi que ce projet à un caractère économique. Il vise l'interconnexion de l'ensemble de la sous-région avec système de communications plus performant afin de contribuer à l'intégration sous-régionale.

Firmin Oyé

SECTEUR PRIVÉ

Le Pade forme des administrateurs des groupements

Cette formation a porté sur la gestion comptable, procédures financières, à mettre en place dans une entreprise. Une initiative du Projet d'appui à la diversification de l'économie (Pade) grâce à la subvention de son unité opérationnelle.

Ces groupements sont constitués en chaîne de valeur, principe du Pade pour promouvoir l'investissement privé et soutenir l'émergence des Petites et moyennes entreprises. « Le produit que nous allons mettre à la disposition des Congolais, c'est le jus naturel. La comptabilité générale et comptabilité analytique relève des spécialistes. Ce sont des outils que l'on nous a donné pour mettre en place un budget, l'exécuter et même interpréter certains postes budgétaires lorsqu'il y a flottement ou écart. Gérer c'est prévoir », a signifié le trésorier de la chaîne de valeur jus de fruit naturel de

la ville de Brazzaville.

Suite à des difficultés liées à la gouvernance des PME et TPE, des mises à niveau sont requises de la part de ces GIEC (groupement d'intérêt économique communautaire) qui fédèrent les petites entreprises. Il s'agit répercuter cette formation au niveau des structures membres. Car les GIEC sont des personnes morales, composées d'autres personnes morales que sont des entreprises de production.

Le secteur privé national peine à décoller

Ce constat exige de ce secteur des capacités à mobili-

ser pour arriver à un niveau requis ; d'abord en gestion avant d'envisager d'autres types capacités, en production ou en commercialisation par exemple. Ainsi, à travers le FACP, le Pade facilite l'accès, pour les PME/PMI, à un large éventail de services d'appui technique ; encourage les formateurs à fournir des services de formation qui soutiennent les secteurs cibles du Pade.

Notons que l'approche filière/chaîne de valeur, prônée par le Pade, a pour vocation de professionnaliser les acteurs à chaque maillon de la chaîne. L'absence de professionnalisme des acteurs du secteur concerné peut expliquer la difficulté d'accès à la ressource financière et au revenu décent.

Nancy France Loutoumba

MAG.SY

Immeuble en face du hall des légumes Agri-Congo (derrière la fac de droit, à l'étage). Tél : 05 556 90 64 / 06 937 60 54

Séminaires de formation en transit à Brazzaville et à Pointe-Noire (Durée : 2 semaines)

L'environnement transit - le fret - les incoterms - la déclaration en douane - les régimes douaniers - le calcul de la valeur en douane - les droits et taxes - les régimes douaniers - la procédure de dédouanement.

Brazzaville : 16 Juillet 2015 Cout : 50.000Frs + 1 marker non permanent (17h-20h)
Pointe- Noire : 25 Aout 2015 Cout : 65.000Frs + 1 marker non permanent

Séminaires de formation en Logistique à Brazzaville et à Pointe-Noire (Durée : 2 semaines)

Approvisionnement-Gestion des stocks-Transport -Incoterms-Assurance

Pointe- Noire : 31 Juillet 2015 ; Brazzaville : 16 Sept. 2015 Cout : 50.000Frs + 1 M. (17h-20h)

MAG.SYS P/Noire : Immeuble bat-services à 3 niveaux, situé à 80 m de la station à essence du pont fooks CNCS- MBOTA, en allant vers Mbota, là où se trouve le VIP "le Kremlin".

FRAUDES AU BACCALAURÉAT 2015

Un syndicat d'enseignants dénonce une mesure partielle des autorités

Dans une déclaration rendue publique, le 10 juillet, le bureau exécutif national de la Concertation pour la revalorisation de la profession d'enseignant (CRPE) s'est indigné du fait que les autorités ont accordé une liberté provisoire à certains détenus au moment où d'autres croupissent encore à la Maison d'arrêt de Brazzaville.

Après l'annulation des épreuves écrites du baccalauréat d'enseignement général, session du 2 juin, à cause des fraudes massives, plusieurs cadres de l'éducation nationale ont été arrêtés par les services de sécurité. Parmi les personnes interpellées, figurent le directeur des examens et concours (DEC), Christophe Batantou et ses collaborateurs, notamment les chefs de service bac, Adolphe Bafouatika et BEPC, Julien Yoka, qui sont toujours en détention. Les cadres de l'université Marien-Ngouabi interpellés pour le même motif ont bénéficié, quant à eux, d'une remise en liberté provisoire depuis deux semaines.

C'est ainsi que le bureau de la CRPE qui s'était réuni en session extraordinaire dénonce une politique de « deux poids, deux mesures ». « Le BEN de la CRPE demande au gouvernement de la République d'étendre sans délais la même mesure à l'ensemble des détenus dans cette affaire, en attendant les résultats de l'enquête, en application du principe d'équité caractérisant la balance, symbole de la justice, pour un climat social apaisé pendant la tenue du dialogue national sans exclusive », peut-on lire dans la déclaration.

Parfait Wilfried Douniama

PROTECTION SOCIALE

Une plaidoirie pour les administrations

Le ministre du Travail et de la sécurité sociale, Florent Ntsiba a reçu le 10 juillet, en audience la délégation des participants de l'atelier de renforcement des capacités du Conseil économique et social organisé du 7 au 9 juillet, sur le thème « socle de protection sociale » à Brazzaville.

Cette délégation a été conduite par le président du Conseil économique et sociale, Jean Marie Tasoua en compagnie du secrétaire général de l'association internationale des Conseils économiques et sociales et institutions similaires (Aicesis), Patrick Venturini, du conseiller régional du Bureau international du travail (BIT), Faustin Amoussou et de bien d'autres. Elle avait pour objectif de faire le compte rendu des travaux de l'atelier au ministre, Florent Ntsiba.

A sa sortie d'audience,

le secrétaire général de l'Aicesis, Patrick Venturini a expliqué qu'à l'issue des travaux de l'atelier sur la protection sociale, une feuille de route a été élaborée pour le Conseil économique et social du Congo. Selon lui, ce document est le socle de protection sociale et une force d'appui avec l'exécutif dans les différents départements ministériels. C'est un document poursuit-il, sur lequel des recommandations ont été prises. Celles-ci, s'adressent au pouvoir public et aux différentes parties prenantes du Conseil économique social.

Il a, par ailleurs, assuré le CES qui souhaite appuyer les départements ministériels du pays une fois la feuille de route affinée et mise en œuvre, de l'appui de l'Aicesis dans le domaine

de la protection sociale. «Le socle de protection sociale est quelque chose de complexe et multiforme qui relève de la responsabilité de différents ministères. La protection sociale lie les structures de coordination en vue d'élargir le conseil avec toutes ses parties prenantes. Cette affaire de coordination, d'efficacité et aussi de mobilisation de différentes forces vives essentielles du pays se fait à travers les organisations représentatives», a déclaré Patrick Venturini.

Abordant le volet de la protection sociale, le secrétaire général a souligné que celle-ci, nécessite un travail d'étude, de plaidoyer et de suivi pour essayer de combattre les différentes parties pour l'utilité de protection sociale.

Lydie Gisèle Oko

Le Centre culturel russe de Brazzaville, Le Consulat Honoraire de Russie à Pointe-Noire et le groupe des Universités d'Etat russes - membres de l'association RACUS vous invitent au

salons éducatifs «ETUDIER EN RUSSIE-2015»

les 17-18 juillet à 15 heures à Brazzaville



Frais d'études et d'hébergement: de 2000 à 3500 dollars américains par an

plus de 20 meilleures universités et plus de 500 filières médicales, techniques, économiques et humaines.

Pétrole et gaz; Médecine générale (en français et en russe); Pharmacie (en français et en russe); Médecine dentaire (en français et en russe); Sciences économiques; Management; Logistique; Finance et crédit; Banque; Comptabilité et audit; Electrotechnique; Télécommunications; Mécanique; Radiophysique et électronique; Architecture; Génie civil; Informatique; Droit; Relations internationales; Journalisme; Sciences politiques; Sciences sociales; Ecologie; Agriculture; Chimie; Biologie etc.

Adresse:
Centre culturel russe de Brazzaville,
Avenue Amilcar Cabral
(à côté de Casino, ex-Score)
Centre-ville, Brazzaville, B.P.: 2021
tél.: 22.281.19.22, port.: 06.664.62.95
E-mail: racuscongo@yahoo.fr

les 18-19 juillet à 15 heures à Pointe-Noire

Adresse:
B.P. 5363 Pointe-Noire,
Avenue Moe Telli, Centre - ville,
Arr. 1 Lumumba (Rond - point Davum)
Tel: +242 055005560; 044806918
E-mail: rusconsul.cg@yandex.ru

WWW.EDURUSSIA.RU

NÉCROLOGIE

Programme de l'inhumation de la veuve Ottataud né Balouti Pascaline: Mardi 14 juillet 2015 9h00: levée du corps à la morgue municipale du CHU de Brazzaville; 9h30- 12h: recueillement au domicile familial, n°7, rue Moudzombo Plateau des 15 ans; 12h- 14h: messe de requiem en l'église Jésus Ressuscité du Plateau des 15 ans; 14h00: départ pour le cimetière privé Bouka à Itatolo; 17h00: retour et fin de cérémonie.



REMERCIEMENTS

Les enfants Toumba et famille remercient toutes les personnes, parents, amis, collègues, et connaissances qui les ont soutenu lors du décès de leur frère et fils Toumba Akakolet Francy. Décès survenu le Vendredi 21 Juin 2015 au CHU de Brazzaville, et l'inhumation a eu lieu le Mardi 30 Juin 2015 au cimetière de BOUKA à Brazzaville. Nous avons été très touchés par votre marque d'attention, d'affection, de sympathie, d'assistance et de soutien multiforme depuis son hospitalisation jusqu'à l'inhumation. Merci de tout cœur et croyez à toute notre reconnaissance.



COMMUNIQUÉ

Il est mis en vente un domaine de cinq hectares situé non loin de la sous-préfecture d'Igné (PK 45). Pour tout renseignement appelez au numéro: 06 685 00 85

OMD

Des professionnels de médias évaluent la situation du Congo

Au cours d'un petit-déjeuner de presse organisé le vendredi 10 juillet dernier à Brazzaville, quelques journalistes congolais se sont engagés à accompagner les autorités congolaises dans l'achèvement des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) avant l'adoption des objectifs du développement durable par l'ONU en septembre prochain.

« Les OMD, c'est le bien-être de base. Tant que les médias n'aident pas l'opinion à comprendre ces OMD, il serait difficile de les atteindre. », a indiqué le chef de bureau au Centre d'information de l'ONU au Congo (UNIC), Prosper Mihindou Ngoma. Pour l'initiateur de cette rencontre des professionnels de médias, l'objectif est de booster les journalistes congolais à pouvoir s'impliquer davantage dans ce processus de développement qui est avant tout un défi national.

La qualité de l'enseignement, l'accès à l'eau potable, le niveau d'accès au centre de santé de base, la lutte contre le VIH/Sida et la pauvreté entre autres ont été au cœur de cette rencontre citoyenne. Les progrès enregistrés jusque-là par le Congo dans



Les participants au petit-déjeuner de presse

ces différents domaines, notent les participants, sont en dessous de la moyenne. Malgré les avancées significatives constatées en matière d'éducation pour tous, avec un taux d'accès en fondamental 1 et 2 avoisinant le 100%, les professionnels de média dénoncent

« Une mauvaise qualité de formation ».

Parlant des difficultés liées à l'accès des citoyens à l'eau po-

table, une intervenante regrette le fait que l'Etat ne fait pas assez pour permettre surtout aux Brazzavillois de se ravitailler en temps normal en eau. « Dans un pays riche comme le Congo, on ne comprend pas pourquoi les Congolais n'arrivent pas encore à se procurer de l'eau potable », s'interroge la journaliste. « Entre le dire et le faire, il y a un grand fossé », conclut-elle.

Cette initiative intervient à quelques jours de la publica-

tion du rapport global sur les OMD du Congo, et à la conférence internationale sur le financement du développement à Addis-Abeba en Ethiopie. La rencontre d'Ethiopie permettra aux délégués présents de formuler des recommandations en attendant le sommet de l'ONU de septembre à New York, où les nouveaux objectifs de développement durable vont être adoptés, à savoir les Objectifs du développement durable.

Rappelons que dans un communiqué daté de fin juin dernier, les Nations unies ont fustigé les médias de n'avoir pas fait assez pour mobiliser l'opinion autour de cette feuille de route mondiale. Evaluant les progrès réalisés et les retards accusés dans le monde notamment en Afrique, l'ONU avait regretté que, « les médias internationaux accordent plus d'attention à certains pays qu'à d'autres ».

Fiacre Kombo

INSERTION LÉGALE

CABINET D'AVOCATS R.A. PATRICIA BIGEMI, SIS A POINTE-NOIRE, 30, GRE ZINGA, EN FACE DE LA SOCIETE CODISCO, IMMEUBLE T.P.I., B.P. 5672, TEL. 22 294 07 32 / 05 530 25 24, 05 707 36 34, REPUBLIQUE DU CONGO.

Vente sur saisie immobilière au plus offrant et dernier enchérisseur, le 01 Août 2015

A la requête de la Banque Commerciale Internationale, en sigle BCI S.A., au capital de 5.000.000.000 F.CFA, siège social sis à Brazzaville, Avenue Amilcar CABRAL, B.P. 147, RCCM 07-B-633, Tél. 22 281 58 33 / 22 281 58 34, représentée par Monsieur Serge TONDU, Directeur Général, domicilié ès qualité audit siège social, ayant pour conseil, Maître Reine Angèle Patricia BIGEMI, auprès duquel, domicile est élu et qui s'occupera des présentes et de leurs suites.

Il sera procédé, le 01 Août 2015 à 11 heures, en l'audience des saisies immobilières du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, siégeant dans la salle ordinaire des audiences, à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, en un seul lot un terrain contenant deux immeubles désignés ainsi qu'il suit :

DESIGNATION DE L'IMMEUBLE PRINCIPAL

-La propriété de Dame BOUSQUET Juliette Annette née BOUALINGUI, débiteur saisi, est sise à Pointe-Noire à l'angle de l'Avenue LIMANI LINSI croisant la rue Julien NKOUTA TCHICAYA, Quartier MPITA/Plasco, Arrondissement n°1, Emery Patrice LUMUMBA, du côté opposé à l'agence OCI.

La propriété, objet de la saisie immobilière est cadastrée ainsi qu'il suit :

-Immeuble comportant une (1) villa R+ 1, cadastré section M, Bloc-, Parcelle N° 436 bis A, superficie : 880,21 m, MPITA, objet du titre foncier n° 24361 ;

Cette villa moderne comprend :

-Un bâtiment principal à étage R+1 ;

-Un bâtiment annexe, à l'arrière ;

-Une grande cour avec jardin ;

-Une piscine d'environ 10 mètres sur 5 mètres ;

-Une pièce pour se changer et des toilettes extérieures non loin de la piscine ;

-Une bache à eau

-Une niche contenant un grand groupe électrogène ;

-Une aire de stationnement ;

-La villa est entièrement clôturée par un mur de plus de deux mètres ;

Le lot vendu comprend :

Un Bâtiment principal

•Au rez-de-chaussée : une terrasse, une seule pièce spacieuse circonscrite par des poteaux de soutènement et de décoration comprenant un séjour, une salle à manger, une cuisine et les marches ;

•A l'étage, sur une même allée : un appartement de deux (02) chambres à coucher avec une salle de bains sur une aile et l'autre trois (03) chambres à coucher comprenant chacune, une salle de bains et une terrasse.

Bâtiment annexe :

Construit en matériaux durables, il comprend une salle de bain et W.C. externes, une chambre à coucher, une buanderie et une cuisine.

MISE A PRIX

Outre les charges, clauses et conditions énoncées dans le cahier des charges dressé par Maître Patricia BIGEMI, Avocat à la Cour d'appel de Pointe-Noire, Conseil de la Banque Commerciale Internationale, et déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, les enchères fixées à 5.000.000 F.CFA seront reçues, par ministère d'Avocat, sur les mises à prix suivantes : 250.000.000 F.CFA

Soit un total de mises à prix de : 250.000.000 F.CFA

Fait et rédigé à Pointe-Noire, le 10 Juillet 2015

Pour extrait

Maître Patricia BIGEMI



LCB BANK
 Direction Organisation & Systèmes d'Information
 Avenue Amilcar Cabral
 BP 2889
 République du Congo Brazzaville

Dans le cadre de son projet de modernisation Informatique, la LCB Bank souhaite identifier un partenaire avec qui elle pourra rénover l'infrastructure informatique de ses agences en 2015 puis assurer la maintenance pour les trois (3) années à venir.

Le présent document est un appel à candidatures (RFI) précédant l'appel d'offre qui sera lancé par LCB BANK concernant le remplacement d'une partie de son parc micro-informatique, périphériques, serveurs et réseau local, ainsi que des services d'intervention et maintenance sur ses différents sites de Brazzaville, Pointe-Noire, Oyo, Dolisie, Nkayi, Ouesso, Ngombe.

Cette première étape a pour objectif de rassembler les informations nécessaires à la sélection des sociétés qui participeront à l'appel d'offres.

Cet appel d'offres couvrira un ensemble de prestations pour lesquelles les capacités et compétences nécessaires sont sommairement décrites ci-après.

Il sera attendu du prestataire la capacité d'intervenir en support et maintenance sur les sites de manière coordonnée avec un autre prestataire en charge du Service Desk (incident, problème, sollicitations et calendrier des déploiements).

1. LES MODALITES DE REPONSE

La candidature sera remise en format électronique à dpmo@lacongolaisedebanque.com avant le 24/07/2015

Il est expressément demandé aux fournisseurs de se conformer au cadre de réponse spécifié ci-après. Toute offre ne répondant pas à cette demande sera considérée comme non émise.

Aucune information complémentaire ne sera fournie lors de cette phase de sélection mais une présentation détaillée pourra être demandée au soumissionnaire.

-Description du soumissionnaire, présence locale et internationale dont le Maroc, stratégie de développement, organisation, partenariats, moyens et plans de formation, contacts nominatifs.

-Attestations notamment d'assurance en responsabilité, RCCM, NIU, N° Matricule, CNSS, patente de l'année en cours ou certificat de moralité fiscale et toutes autres documents pouvant être requis au regard de la législation locale.

-Capacité à intervenir sur les technologies suivantes : courant fort/faible, onduleurs, équipements stations satellites, équipement radio, équipements réseaux locaux et parc bureautique, distributeurs et terminaux bancaires, video-surveillance, visioconférence...

-Compétences et certifications sur les technologies Cisco, Microsoft, Hewlett-Packard, Wincore, AGS Ps'Soft, BMC FootPrint, Acronis Snap Deploy.

-Capacité à prendre en charge les demandes en 15 minutes, à intervenir sur chacun des lieux géographiques d'implantation de la banque en 4 heures ouvrées du Lundi au Samedi, de 7h30 à 17h30 pour à minima Brazzaville et Pointe-Noire.

-Capacité à s'engager sur des résultats et non des moyens, ces résultats étant mesurés par des d'indicateurs quantifiés et contractuels pour lesquels le fournisseur devra fournir la preuve de l'atteinte de ses objectifs.

-Capacité à proposer les équipements sous forme de services (lot optionnel du dossier). Une alternative Leasing sera la bienvenue.

-Certifications méthodologiques ITIL, eSCM.

2. PLANNING INFORMATIF DE LA CONSULTATION

06/07/2015	Lancement de l'Appel à candidature
24/07/2015	Date limite de réponse à l'Appel à candidature
03/08/2015	Lancement de l'Appel d'offre aux soumissionnaires présélectionnés
29/08/2015	Date limite de réponse à l'Appel d'offre
10/09/2015	Choix fournisseur(s) retenu(s)
01/10/2015	Démarrage de la phase de transition
01/01/2016	Validation de la phase de transition et démarrage phase récurrente soumise à SLA

CHINE

La coopération internationale en matière de capacité de production en belles perspectives

Actuellement, la Chine mène, avec de nombreux pays en développement, une coopération sur la capacité de production, ce qui attire une attention générale des mass-médias internationaux.

Cette coopération, visant à exporter un secteur et une capacité de production, ne cherche pas simplement à vendre des produits, mais aussi à fournir toute la chaîne de production à l'étranger et aide les pays concernés à établir un système industriel complet et à les doter de la capacité de production. C'est là la signification de la coopération internationale en matière de capacité de production.

L'industrialisation de la Chine est déjà assez compétitive, ce qui s'explique par la première place qu'occupe ce pays dans la production de plus de 220 articles industriels dont l'acier, le béton et le panneau solaire disposent d'un surplus de capacité. Les capacités de production dans ces secteurs ne sont ni retardataires, ni à éliminer. Avancées et vertes, elles sont aptes à répondre aux exigences de l'industrialisation de beaucoup de pays en développement.

La coopération internationale en matière de capacité de production, suivant la tendance de la globalisation du développement, est favorable tant à la Chine qu'au reste du monde. Primo, tout en renforçant les échanges et les biens entre les différents pays du monde, elle permet d'encourager l'ouverture et le développement, de réduire le protectionnisme et de donner une impulsion à la croissance de l'économie mondiale en proie à de nombreuses difficultés. Secundo, l'industrialisation mondiale en sera accélérée, parce que la « réindustrialisation » de pays développés et le fait que de nombreux pays en développement s'efforcent de réaliser l'industrialisation et l'urbanisation ont un besoin pressant de capitaux, d'équipement et de technologie. Et dans ces trois domaines, la Chine dispose de forts avantages qui profitent à d'autres pays dans leur développement économique. Beaucoup de pays africains dont la République du Congo en sont la preuve.

La coopération internationale en matière de capacité de production est caractérisée par la complémentarité économique et la situation gagnant-gagnant. Faute du système industriel complet et de la capacité manufacturière, beaucoup de pays en développement sont fort dépendants de l'importation de produits en grande quantité et sont très désireux d'élever leur niveau d'industrialisation. Grand pays manufacturier, la Chine est forte en capitaux et technologie relativement avancée, qui, à mon avis, correspondent au besoin des pays en voie de développement. Il s'agit donc d'une coopération répondant aux besoins réciproques dans l'intérêt commun des deux parties.

LIU Cunxiao,

Chargé d'affaires de l'Ambassade de Chine

BANGUI

Le ministre français des Affaires étrangères attendu ce lundi

Laurent Fabius est attendu ce 13 juillet 2015 à Bangui en République centrafricaine. Les raisons de ce déplacement ne sont pas encore connues.

L'annonce est faite dans un communiqué de presse du ministère des Affaires étrangères français. Pour sa cinquième visite à Bangui, Laurent Fabius apportera aux autorités centrafricaines de la transition un message d'amitié, de solidarité et renouvelera son soutien à la présidente de transition, Catherine Samba-Panza.

Le but de cette visite selon le communiqué du

ministère des Affaires étrangères sera porté sur le processus électoral en cours, qui doit être tenu avant la fin de l'année.

D'après ce communiqué, il signera une convention d'aide budgétaire globale pour un montant de 8 millions d'euros avec le Premier ministre de la transition Mahamat Kamoun, dont une part significative servira à financer la préparation des élections en République centrafricaine, précise encore le texte.

Une vingtaine de Casques bleus rapatriés pour mauvais traitement sur les détenus

Le communiqué de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation de la RCA (Minusca), qui l'a annoncé, n'a pas indiqué la nationalité des rapatriés ni la zone de commission des infractions mais affirme seulement que ces mesures ont été décidées suite à l'enquête sur l'incident survenu le 10 juin 2015.

Le communiqué de presse de la Minusca met en exergue le rapatriement de vingt (20) Casques bleus pour faute grave. Selon les termes du document, « ces mesures ont été décidées suite à l'enquête sur l'incident survenu le 10 juin 2015 et au cours duquel quatre personnes avaient visiblement été victimes d'un usage excessif de la force. Des sévices corporelles avaient probablement entraîné la mort de deux d'entre eux et l'hospitalisation d'une des victimes ».

Par ailleurs, la Minusca souligne dans le communiqué l'indignation de son Représentant, le Général Babacar Gaye suite aux décès de ces personnes. Celui-ci a dé-

claré que « ces actes pourraient constituer des violations graves des droits humains dont les auteurs devraient être poursuivis ».

Interrogé sur la nationalité des Casques bleus rapatriés et sur la zone où l'incident se serait produit, le porte-parole de la Minusca, Hamadou Touré a confié au RJDH que « pour des raisons qui s'attachent à la protection de l'enquête, la mission onusienne ne peut pas montrer l'identité des Casques bleus rapatriés et la région de l'incident ».

Il a toutefois indiqué que les faits sont produits à « l'Ouest de la République Centrafricaine, dans la zone de Berberati ». S'agissant de la suite à donner à l'affaire, Hamadou Touré a rappelé que les « Nations unies demandent généralement aux Etats de juger leurs ressortissants. Le pays d'appartenance de ces 20 Casques bleus a déjà envoyé des enquêteurs en Centrafrique suite à l'affaire ».

Le nettoyage des morgues des hôpitaux de la capitale se poursuit

Après la morgue de l'hôpital communautaire de Bangui nettoyée le vendredi 10 juillet, la morgue de l'hôpital général de Bangui a été à son tour visitée par l'équipe des jeunes de Bégoua.

Les jeunes qui nettoient cet hôpital disent être fiers de le faire et affirment prendre des mesures de précaution contre d'éventuelles situations. « Je suis au fait très fier de procéder au nettoyage de cette morgue qui est dans un état de délabrement avancé. Nous mettons des gants, des caches nez, des bottes, prenons du lait concentré pour nous protéger », a dit Jean Jacques Youka, un jeune de Bégoua, rencontré en plein nettoyage de la morgue.

Une vendeuse d'arachides, qui était de passage a loué l'initiative du nettoyage de la morgue de l'hôpital géné-

ral de Bangui. « Je suis satisfaite de voir les centrafricains s'engager à nettoyer cette morgue longtemps délaissée. Je pensais que c'était le personnel de ce centre hospitalier qui faisait ces travaux mais en réalité ce sont les jeunes de Bégoua. Je leur tire mon chapeau », témoigne-t-elle sous l'anonymat.

Quant à Salvador Yeremo Moyen, Surveillant général de l'hôpital général de Bangui, « c'est une leçon que nous avons reçue à travers l'initiative du nettoyage de notre morgue. Avec les produits et les matériels de nettoyage laissés par l'équipe, nous allons continuer le travail après ».

La prochaine opération sera effectuée à la morgue de l'hôpital de l'Amitié de Bangui, situé dans le 4e arrondissement de la ville de Bangui.

Le problème technique traîne l'enregistrement des électeurs dans certains centres

Les agents recenseurs et les notables qui sont dans les centres de l'école Notre Dame d'Afrique et du jardin d'enfant de Fouth, ont déploré la non implication des partis politiques dans le processus d'inscription sur la liste électorale.

La population s'est massivement inscrite, mais le dysfonctionnement des appareils photos au centre de l'école Notre Dame d'Afrique fait trainer le travail. Une mobilisation de la population à majorité jeune est constatée dans le centre N°1026 qui se trouve dans l'enceinte de l'école Notre Dame d'Afrique. La sécurité dans ce centre est assurée par les éléments burundais de la MINUSCA.

Le chef de quartier Lipial présent dans ce centre a déploré la non-participation des partis politiques dans ce centre afin de suivre le processus d'inscription. Dans la même logique, les agents recenseurs se plaignent du dysfonctionnement des

appareils photos. « Après quelques prises de photo, l'appareil arrête de fonctionner pendant un moment avant de reprendre », a déploré un agent recenseur.

Même constat au centre N°1028 du jardin d'enfant de Fouth dans le 4^e arrondissement. Sauf que les gendarmes sénégalais de la Minusca assurent la sécurité. Pour la journée d'hier, 337 personnes se sont inscrites dont 156 femmes et 181 hommes. A la fin de la journée, le nombre d'inscrits est affiché au portail d'entrée. Depuis trois jours, les notables sont visibles dans la majorité des centres, alors que les partis politiques qui sont en quête du pouvoir ne se font pas voir sur le terrain. « Le code électoral en son Art.33 prévoit la participation des partis politiques aux différents étapes du processus électoral », a indiqué un agent recenseur.

Source : Réseau des journalistes centrafricains pour les Droits de l'homme

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Paris. La Global Conference appelle à bâtir un monde nouveau

La 10e édition de la Global Conference, rencontre annuelle des Ateliers de la terre, a pris fin le 8 juillet, dans le domaine de Chantilly. Pendant trois jours, les acteurs impliqués dans la recherche d'une société durable - leaders d'opinion, dirigeants d'entreprises, responsables politiques, pouvoirs publics, chercheurs, ONG, intellectuels, étudiants, artistes, experts, religieux, journalistes, représentants de la société civile, du nord et du sud - ont fait circuler la parole. (Encadré 1+ Photo 1 Eric Bazin)

Initiée il y a dix ans par Les Ateliers de la terre, cercle de réflexion dans la mise en relations d'acteurs concernés par les défis du développement durable, la Global conference a donné lieu à de nombreux débats au cours desquels intervenants et participants ont tenté d'apporter les clés de compréhension susceptibles d'infléchir les fonctionnements actuels de notre société. Des initiatives vertueuses ont été exposées, avec un mot d'ordre : la rupture.

Rompre avec l'ancien modèle et aller ensemble vers plus d'humanité, plus d'intérêt général, était le fil conducteur de ces débats. Tous les intervenants ont déploré la situation alarmante de la planète. Ils ont appelé à inverser la tendance pour aller vers un nouveau modèle de développement intégrant les nouveaux savoirs et bâtir un nouveau monde plus respectueux de l'environnement, avant de se donner rendez-vous en décembre prochain à Paris à la Conférence internationale des Nations unies (COP 21).

Changer les comportements

Pendant ces trois jours, il a notamment été démontré que le changement climatique impactait la santé, les sols, l'agriculture, l'air, et entraînait la multiplication des maladies vectorielles ; que les problématiques de santé n'étaient pas suffisamment prises en compte dans les différentes négociations sur le changement climatique ; que (2) les 2/3 des maladies que nous attrapons proviennent des animaux, de l'élevage industriel, de l'utilisation des bactéries.

Les participants ont fermement appelé au changement de comportements. Ils considèrent la COP21 comme un moment clé pour faire entendre leurs préoccupations, et ont appelé à « un message sanitaire fort ». L'épidémiologiste des maladies émergentes Arnaud Fontanet a notamment insisté sur un changement de paradigmes pour éviter de nouvelles menaces.

Les agriculteurs ont de leur côté dénoncé le soutien uni-

latéral apporté à l'agriculture industrielle. Ils ont souligné les conséquences de l'exportation des produits de consommation occidentaux sur la production locale africaine et ont dénoncé l'uniformisation de la consommation. Ils ont réclamé une agriculture durable et la « décarbonisation de notre mode de vie ».

L'Afrique a été appelée à s'im-

performante. Pour cela il faut identifier les talents africains et les mettre à la disposition du monde de l'emploi ; réformer le marché de l'éducation ; motiver les jeunes à la création de leur job, former, mutualiser les énergies, trouver des catalyseurs pour les pépinières existantes, partager les expériences, et transmettre.

Le rôle des médias comme

nouveau

L'appel à un nouvel équilibre aura été le maître mot. Gérard Mestrallet, président directeur général d'Engie (GDF Suez) a notamment appelé à adapter les stratégies aux populations employées dans l'entreprise pour offrir une volonté nouvelle, enclencher un changement de culture, faire basculer le monde ancien vers un monde nouveau, digital, numérisé et « décarbonisé ». « J'attends un changement d'attitude du monde de l'entreprise, désormais convaincu qu'une catas-

appelé « à de vraies ruptures à l'intégration des stratégies individuelles dans une action collective », (8) plaidant pour un rapport de force de peur que « les acteurs industriels nous laissent un monde en lambeaux ». « La rupture c'est assurer une dimension transgressive. Il n'y a pas de rupture autrement que par une sorte de prise de risque. »

Le directeur du centre de développement de l'OCDE, Mario Pezzini, a pour sa part souligné : « Il y a une rupture à faire dans les politiques publiques : abandon-



Le ministre Henri Djombo (en chapeau) et les participants la Global conference

plier à la COP21, « pour montrer les méfaits de la globalisation ». Aux problèmes locaux, des solutions locales, ont déclaré les intervenants, regrettant l'image retenue de l'Africain : « un pion qui manque de moyens, dont l'avis ne compte pas » et militant pour une nouvelle gouvernance. Pour beaucoup, les questions africaines sont expressément mal traitées en Occident, notamment par la France critiquée pour ses postures caricaturales, schématiques, et ses perceptions archaïques du continent. L'éducation et son adaptation à l'emploi ont été évoqués comme un levier essentiel pour une Afrique

« catalyseurs » et leur implication dans la COP21 a également été soulignée. Un rôle à la fois « facile et difficile », selon Lucien Pambou de la revue Géopolitique africaine. Facile grâce à la communication institutionnelle, et difficile car « globalisant », sans différenciation entre les préoccupations du Nord et celles du Sud, alors que le changement climatique est avant tout un problème territorial. Parmi les propositions on retiendra : « l'investigation par les télévisions ». A défaut, investir l'espace des réseaux sociaux.

« faire basculer le monde ancien vers un monde

trophe climatique, entraînera fatalement une catastrophe économique ».

« Nous devons insister pour avoir un accord ambitieux et arriver à un prix définitif du carbone », a-t-il martelé en soulignant : « L'Afrique devient une zone à part entière. » Engie souhaite s'y développer dans le cadre du basculement énergétique. Le premier projet qui sera exploité se fera en Afrique Centrale. Il s'agit d'un projet de liquéfacteur du gaz au Cameroun.

L'avocat William Bourdon, président de Sherpa, a dénoncé pour sa part le « muselage du monde par la tyrannie court-termiste » et

ner les logiques sectorielles, pour construire les biens publics et inventer une nouvelle forme de gouvernance, au service de l'intérêt général. »

A l'issue de trois jours de débats de qualité, le cofondateur des Ateliers de la Terre, Eric Bazin a donné rendez-vous à l'Afrique dans les locaux de la Société d'encouragement de l'industrie nationale à Paris, avant la COP21 à travers notamment le lancement officiel du LAB - Land of African Business. 100 starts up viendront, grâce à cette initiative, partager leur expérience à Paris pendant 9 jours.

Noël Ndong

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Henri Djombo évoque le modèle de préservation de l'environnement dans le Bassin du Congo

À quelques mois de la grande conférence internationale sur le Climat qui se tiendra à Paris, en décembre, le ministre congolais de l'Economie forestière et du développement durable, Henri Djombo est intervenu à la Global Conference sur le thème : « les forêts : l'avenir de notre santé ».

Henri Djombo a rappelé que les forêts du Bassin du Congo constituent le 2ème poumon de la planète après la forêt d'Amazonie. « La forêt est au cœur de notre écosystème », a-t-il déclaré. Puis, il a décrit l'engagement des Etats du Bassin du Congo dans la préservation de la forêt par la mise en place d'une politique qui concilie le développement économique et la protection de l'environnement, limite l'impact des activités économiques, à travers un cadre juridique et oblige les entreprises à financer les activités de conservation dans les régions qu'elles exploitent.

Le ministre Henri Djombo a plaidé pour que le respect de l'environnement devienne normatif partout, comme c'est déjà le cas en Afrique centrale ; une réussite construite et mise en place sans apport extérieur. Il a mis à mal certaines idées reçues, en précisant que le Bassin du Congo a le taux de déforestation le plus bas du monde.

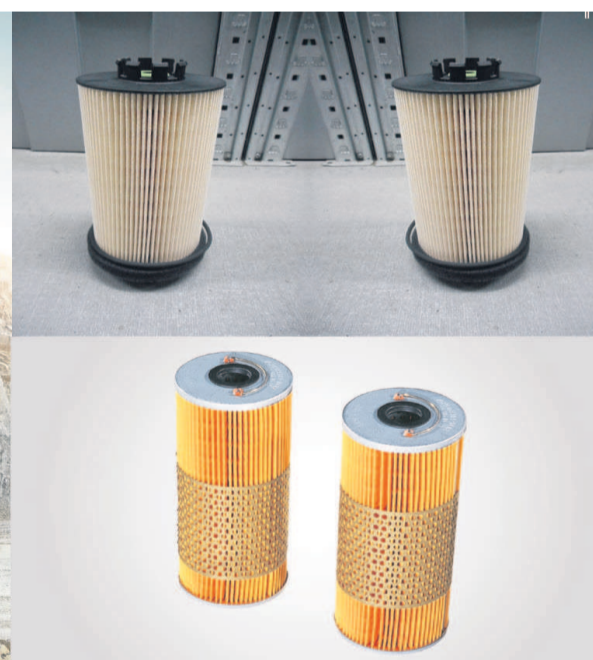
Au-delà du cadre régional, le ministre congolais a fait état du cadre national du Congo qui vise à garantir la durabilité et la traçabilité du bois, et des ac-

tions pour maîtriser la déforestation. Il a sollicité l'expertise internationale pour une meilleure comptabilité forestière. 32,7% du bois de la forêt est certifié au Congo, a-t-il précisé évoquant l'existence d'instruments de vérification de la légalité de tous les bois exportés et des bois commercialisés sur le marché domestique.

Il a également décrit les vertus de la médecine traditionnelle forestière et la stratégie de promotion et de protection des droits des peuples autochtones qui y vivent, à travers une approche respectueuse de leur environnement et de leur mode de vie, de leur histoire avec la forêt.

Le ministre Henri Djombo a par ailleurs évoqué le protocole de Nagoya lié à l'accès aux ressources génétiques et au partage issu de leur exploitation, et son application au niveau national ; la complexité de la gouvernance environnementale ; le manque de valorisation des avantages que peut offrir la REDD+ (Réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement).

Noël Ndong



FORFAIT ENTRETIEN: VIDANGE ACTROS À 320.000FCFA.
Exigez le meilleur pour votre Actros : pièces d'origine et techniciens qualifiés.

- > Diagnostic électronique niveau 1 gratuit
- > Contrôle et remise à niveau des fluides
- > Filtre à huile, filtre à gasoil, huile moteur



Mercedes-Benz

* Sans rendez-vous, y compris le samedi matin!



Pointe-Noire
Boulevard du Président M. NGOUABI
B.P. 697 Pointe-Noire
Tél : 05 680 86 08 / 05 607 55 01

Brazzaville
113 av Edith Lucie BONGO ONDIMBA
(ex avenue du Port) - Brazzaville
Tél : 05 647 23 74 / 05 709 18 40

rufin.lepembe@tractafrictmc.com
www.tractafrictmc-congo.com

FESPAM

Jean Claude Gakosso promet « Une 10^e édition en format réduit mais avec le même éclat »

À une semaine de la tenue, à Brazzaville du 18 au 25 juillet, du Festival panafricain de musique (Fespam), le ministre de la Culture et des arts, Jean Claude Gakosso, a animé une conférence de presse afin de dégager le visage de cette édition 10^{ème} édition.



Jean Claude Gakosso pendant la conférence de presse

L'édition de cette année est jubilaire et se tient dans un contexte économique assez particulier. Motif : la baisse du budget de l'événement. « Elle sera organisée en format réduit mais avec le même éclat », a signifié le mi-

nistre Jean Claude Gakosso. Cette 10^{ème} édition a pour parrains le saxophoniste Manu Dibango et l'ancienne ministre française de la francophonie, Yamina Benguigui. Le Fespam rendra un hommage à Denis Sassou N'Gues-

so « pour avoir porté à bout de bras, soutenu et donné une âme à ce festival pendant toutes ces années sans hésitation ». Et le ministre de préciser : « *Le Conseil international de la musique*

qui est une institution des Nations unies et l'Unesco seront à Brazzaville le 18 juillet pour honorer le président de la République du Congo ».

Cette année, chanteurs et experts danseront et échangeront

sur « La dynamique des musiques africaines dans la diversité des expressions culturelles. » Un thème qui consacrera la rumba comme patrimoine immatériel de l'humanité. « *La croisière sur le fleuve que nous organisons habituellement prendra la direction de Kinshasa cette année. Nous allons réunir une délégation de cent Congolais de Brazzaville et Kinshasa qui vont fraterniser, retraverser le fleuve et faire la fête à Brazzaville* ».

Trois sites retenus pour abriter les festivités.

Les spectacles programmés cette année ne se dérouleront que pendant cinq jours au lieu de huit jours comme lors des précédentes éditions. Les arrondissements n'abriteront pas les spectacles offs, seul le stade Éboué est retenu comme scène principale. Le symposium se tien-

dra en une journée au Palais des congrès et l'École de peinture de Poto- Poto accueillera le Marché de la musique africaine (Musaf). Le ministre a rassuré le public qu'une belle sélection a été concoctée à l'occasion, avec une pléiade d'artistes de renom adulés par le public. Déroulant la liste, il a cité : le mythique orchestre cubain Aragon, J Martins (Nigéria) ; Serge Reynaud et Dj Araf (Côte d'Ivoire) ; Koffi Olomide, Werrason, Mbilia Bel, Zaïko Langa Langa, Fabregas (Rdc) ; Sira Kouyaté (Mali) ; Zao, Roga Roga, Doucou Copa, Dolisiana, Belle Agniélé, Chorale espérance, Chœur des Séraphins ; Patrouille des stars, Trésor Mvoula (Congo) ; Ensemble de Jazz (Nouvelle Orléans) ; Os Detroia (Angola). Des pays comme le Gabon, le Cameroun, le Niger l'Afrique du Sud, le Tchad ont aussi confirmé leur participation.

Hermione Désirée Ngoma

PLAN DIRECTEUR DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TOURISME

Les objectifs fixés atteints

Organisé par le ministère du Tourisme et de l'environnement avec l'appui du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) et l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), ce séminaire atelier qui s'est achevé le 9 juillet dans la salle de conférence du site touristique Elonda, sous les auspices du directeur de cabinet du ministre du Tourisme et de l'environnement, Leonard Niéré, avait pour objectif l'examen et la validation du rapport de diagnostic produit par les experts du projet.

Après deux jours de travaux, les participants au séminaire à l'atelier de validation du rapport diagnostic sur les études de la phase 1 du projet d'élaboration de la stratégie nationale et du plan directeur de développement durable du tourisme, ont sanctionné leurs travaux par un communiqué final lu par le coordonnateur national du projet, Antoine Koukou-Kiboulou, qui a précisé que le rapport de diagnostic comportait cinq points à savoir : le bilan quantitatif actuel du tourisme de la République du Congo ; la structuration et l'environnement sectoriel du tourisme ; les atouts et l'offre actuelle du tourisme ; les thématiques fondamentales et l'analyse Swot et les axes d'orientation.

Il a poursuivi sa lecture en disant qu'après la présentation de ce rapport diagnostic qui a été faite par Rémy Poliwa, conseiller technique du projet, les

participants se sont retrouvés dans les trois ateliers formés à cet effet. Ces ateliers ont porté entre autres sur l'examen des thématiques liées au contexte général de l'activité touristique ; l'examen de la problématique liée aux potentialités, à la commercialisation et à la promotion touristique ainsi que l'examen des aspects inhérents au transport et à la formation. Ils ont été modérés successivement par Blanchard Ngouala, Grégoire Bonassidi et Casimir Ekoebe. A l'issue des travaux en atelier, les participants se sont retrouvés en plénière pour adopter les recommandations et les contributions de chaque atelier en vue d'apporter les amendements au rapport de diagnostic. A la fin de celle-ci, ils ont formulé leur encouragement au ministre de tutelle pour son initiative et sa persévérance dans la mise en œuvre de ce projet.

Clôturant les travaux de ce séminaire, le directeur de cabinet du ministre du Tourisme et de l'environnement, Leonard Niéré, a salué l'esprit d'abnégation des séminaristes qui ont produit dans les délais impartis cette étude inédite afin d'atteindre les objectifs fixés. Il a relevé par la suite que ce rapport de diagnostic constituait une grande avancée dans le processus de la mise en œuvre du projet, d'élaboration de la stratégie nationale et du plan directeur de développement durable du tourisme. Dans le même ordre d'idée, il a réitéré l'ensemble

des partenaires impliqués dans ce projet, à savoir : l'OMT et le Pnud, toute leur reconnaissance pour le soutien qu'ils ne cessent d'apporter dans sa mise en œuvre.

« *Ce rapport de diagnostic sera en effet pour notre secteur d'activité, un référentiel en la matière, car hormis l'esquisse du plan du développement touristique produit à l'occasion du plan quinquennal 1982-1986, notre secteur souffre d'une carence d'étude prospective. L'importance des forces et opportunités épinglées dans ce rapport devrait nous conforter dans cette volonté commune de faire du tourisme un secteur de croissance devant jouer un rôle déterminant dans le processus de diversification de l'économie congolaise, ce qui va dans le sens de la vision du chef de l'Etat* », a déclaré Leonard Niéré.

Après ce premier travail, le rapport adopté permettra aux experts d'avancer avec optimisme dans la deuxième phase décisive du projet.

Signalons que ce séminaire atelier a connu la participation des représentants des institutions de la République, notamment du Sénat, des organisations professionnelles et du secteur privé œuvrant dans le domaine du tourisme et de ses activités connexes, des cadres du ministère concerné et des autres ministères impliqués dans le développement touristique.

Bruno Okokana

CHRONIQUE

Le Salon Émergence black Culture de Dakar

C'est l'un des événements culturels à ne pas manquer, cette année, sur le continent. Cet événement se tiendra à Dakar du 20 au 22 août prochain à l'hôtel de Luxe Terrou Bi Dakar. Il s'agit du Salon Émergence Black Culture, première manifestation du genre, mettant en scène les acteurs culturels et économiques du continent africain puis ceux de la diaspora, dans une seule optique : valoriser, développer, promouvoir et vulgariser la culture BLACK dans la multitude de ses créations.

Lors de ce salon, les participants auront, entre autres, le loisir de profiter des ouvrages africains autant prestigieux qu'inouïs dont, notamment, ceux de la nouvelle collection de la marque Jardin de Jade. Le salon dakarais se permet ainsi la prétention de se positionner comme une solution d'opportunités de business qui s'imbriquent, en adéquation aux besoins du marché mondial.

En y allant, l'on doit s'attendre à rencontrer de multiples compétences mais aussi à découvrir les innombrables créations de ces hommes et femmes, leurs offres de services, bref, une Afrique gagnante, rassemblée et renforcée à souhait par sa diaspora. Une diaspora que l'on a souvent interpellée et qui se veut aujourd'hui responsable et solidaire, engagée dans un développement propre de l'Afrique, valorisant l'entrepreneuriat et la culture afro comme une des réponses incontournables à la problématique de l'émergence économique du continent.

À la suite des concepteurs du Salon qui arguent de trois raisons capitales qui devraient susciter l'engouement des visiteurs, nous encourageons à une visite guidée :

1- C'est le seul salon à Dakar qui promeut et valorise l'entrepreneuriat des talents dans un cadre unique pour réunir, échanger, découvrir les dernières tendances et nouveautés, répartis en sept pôles d'intérêt (mode, beauté, culture, conférence, art, déco intérieur et entrepreneuriat).

2- C'est un programme complet et divers, axé sur l'échange et l'information au cours d'ateliers et conférences programmés pour ainsi dire, un partage des savoirs et débats thématiques avec des intervenants de renom.

3- Il assure des temps forts, lors d'expositions, speed meeting, conférences et spectacles (danses, animations, concerts) et plein d'autres surprises !

Le gala de solidarité « Femmes & Dynamismes », spécialement recommandé à tous, permettra de partir à la rencontre des membres de l'organisation et leurs partenaires et plus particulièrement des femmes qui se sont illustrées durant l'année 2014 avec cet esprit : « ÉMERGENCE. »

Ferréol Constant Patrick GASSACKYS

Et vous ... Quelle Suzuki êtes-vous ?



ALTO
L'OCCASION REVEE D'AVOIR DU NEUF

5.500.000 Fcfa TTC*



CIAZ
LUXE & SEDUCTION

10.900.000 Fcfa TTC*



ERTIGA
7 PLACES À PRIX MINI

10.900.000 Fcfa TTC*

* Livraison Pointe-Noire



POINTE-NOIRE
📍 : 13 Rue Côte Matève
☎ : +242 05 313 2997

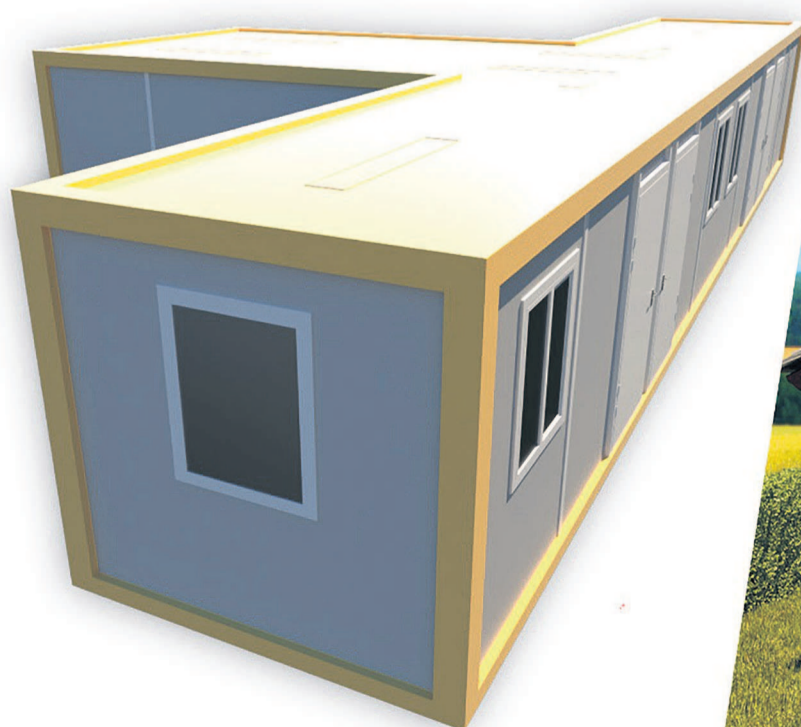
BRAZZAVILLE
📍 : Bld Denis Sassou Nguesso
☎ : +242 05 313 2998



www.cfaomotors-congo.com

MET TOUT PREFABS

Qualité et développement Durable !



- Logements pratiques prêts à l'emploi
- Bâtiments en acier léger galvanisé
- Bâtiments à systèmes modulaires
- Bâtiments en acier structurel
- Cabines Mobilier urbain
- Bâtiment préfabriqués
- Bâtiments écologiques
- Conteneurs de vie
- Stations Services
- Sanitaires
- Hangars



Pointe-Noire Centre Ville - Avenue de Kimkambo (en diagonale de Servtec)

Tel : 06 9999 666 - 06 947 22 22

GENRE

Réflexion sur l'autonomisation de la femme en milieu professionnel

Seul un environnement propice à l'épanouissement de la gente féminine « avec une direction favorable à l'égalité des sexes au plus haut niveau des entreprises » pourra booster leur compétence et éclore leur talent, ont conclu les participants à la conférence-débat organisée mercredi sous l'égide de l'UPJC.

« *Autonomisation des femmes et parité* ». Ces deux concepts étaient au centre de la réflexion que Zuzane Walopini, présidente de l'association « Unies pour une juste cause » (UPJC) a partagé le mercredi 8 juillet dans son cabinet de travail dans la commune de Lemba avec les professionnels des médias. Sur le thème « Autonomisation des femmes : l'égalité est une bonne affaire pour l'entreprise », l'oratrice qu'assistaient quelques membres de sa structure a, de prime abord, émis quelques postulats qui confirment l'apport de la femme dans le développement d'une entreprise. Ce, avant de souligner que la diversité de Genre aide les entreprises à réaliser de meilleurs résultats. Cependant, a-t-elle nuancé, « *des actions et des politiques volontaristes sont toutefois nécessaires pour que soient mis à profit les talents, les compétences et l'énergie des femmes* ».

Dans tous les secteurs de la vie nationale, a-t-elle fait observer, les femmes font jeu égal avec leurs partenaires hommes en termes de compétence, de rendement et de productivité. Elle a notamment évoqué le secteur judiciaire où de plus en plus, des femmes juristes exercent leur profession en toute liberté, loin des carcans discriminatoires avec la seule préoccupation de dire le droit. « *Ces femmes en toge autant que leurs collègues hommes subissent aussi les effets pervers d'une justice souvent négociée à la tête du client et encore assujettie aux caprices des justiciables fortunés* », a commenté l'oratrice du jour. Invitée à livrer son expérience en tant que personnel soignant, Soraya Lofélé (membre de l'UPJC et une des intervenantes) a, pour sa part, stigmatisé le côté périlleux que revêt la nature de sa profession surtout lorsqu'il s'agit de porter assistance aux personnes atteintes des maladies contagieuses. Une prise de risque

qui, a-t-elle indiqué, est loin d'être l'apanage de la seule gente féminine.

Dans le domaine des médias, Mbulu Béatrice – membre de l'UPJC tenant une publication à l'Est du pays) s'est réjouie des avancées actuelles qui contrastent avec la période où la presse en général et écrite en particulier était considérée comme l'apanage des hommes seuls. L'intérêt commercial des actions des entreprises visant à promouvoir l'égalité des sexes se traduit notamment, a-t-elle ajouté, par la place de choix que l'on accorde à la gente féminine de plus en plus placée au devant de la scène. Evoquant son passage éclair en tant que stagiaire dans quelques chaînes de télévision où elle à côtoyer des jeunes filles professionnellement douées, elle s'est dit admirative devant l'engagement dont certaines d'entre elles ont fait preuve. « *Les femmes reporteresses sont sur tous les fronts et encourent des risques autant que leurs collègues hommes. Elles assistent aux meetings, aux rencontres de football et peuvent même s'hasarder dans les zones à haut risque pour le besoin de l'information* », a-t-elle déclaré. Et d'évoquer au passage, comme élément de témoignage, la couverture le 5 septembre 2011 par un reporter de CCTV, Nickel Nkekolo Ntiki, du dépôt de candidature d'un leader politique à la présidentielle sur fond de brouille avec les forces de l'ordre. Des exemples sont légion, a déclaré cette éditrice, pour attester le rôle de premier plan joué par les femmes dans l'exercice de leur profession. Encore faut-il qu'elles trouvent un environnement propice à leur épanouissement « *avec une direction favorable à l'égalité des sexes au plus haut niveau des entreprises* ».

En sus de cela, pense-t-elle, il faudrait garantir la santé, la sécurité et le bien-être des travailleurs des deux sexes, promouvoir l'éducation, la formation et le développement professionnel des femmes. « *Seule la mise en œuvre des pratiques permettant d'autonomiser les femmes au niveau du développement des entreprises, de la chaîne logistique et du marketing pourra booster leur rendement au profit des structures qui les emploient* », a-t-elle conclu.

Jeannot Kayuba

PARLEMENT

La session extraordinaire marque le pas

Près d'une semaine après l'ouverture des assises le 4 juillet, les travaux peinent à prendre leur vitesse de croisière, le texte amendé en rapport avec la répartition des sièges n'ayant pas encore été transmis à l'Assemblée nationale.

Qu'en est-il de la session extraordinaire du Parlement convoquée en toute urgence pour réexaminer le projet de loi portant répartition des sièges pour les élections locales, municipales et urbaines après son rejet à la mi-juin par l'Assemblée nationale ? Une question suggestive qui laisse entrevoir le vide qui caractérise cette session en termes de contenu. Rien ou presque n'a été fait jusque-là si ce ne sont les discussions entamées à la chambre haute sur le projet de loi en rapport avec le statut des chefs coutumiers. C'était le lundi 6 juillet que les sénateurs se sont penchés sur cette matière avant de sombrer dans une sorte d'harassement collectif. Alors que les travaux sont censés s'étaler sur quatre semaines, le gros du travail circonscrit autour de la loi sur la répartition des sièges, demeure encore en état. Il appert que l'Exécutif national tarde encore à déposer le texte amendé au bureau de l'Assemblée nationale. Entretemps, le Sénat qui attend qu'on lui transmette ledit projet de loi pour un examen en seconde lecture, se trouve bloqué. Près d'une semaine vient de s'écouler, depuis l'ouverture des assises le 4 juillet, sans que les travaux prennent leur vitesse de croisière, laissant perplexes de nombreux congolais. A la chambre basse, on s'accorde à dire que l'absence du président Aubin Minaku y est pour quelque chose. Ce dernier s'était déplacé effectivement à Berne en Suisse pour prendre ses fonctions de président de l'Assemblée parlementaire francophone (APF). Le vide laissé a desservi son institution, car personne parmi ses deux vice-présidents n'avait pris l'initiative de convoquer une plénière

à son absence. Eu égard au caractère sensible de la matière à traiter dont l'issue devrait dépendre l'avenir même de la coalition au pouvoir, probablement que le Speaker de la Chambre basse en avait fait sa chasse gardée. L'enjeu, à savoir la répartition des sièges en prévision des élections locales et municipales, est trop important pour confier la direction des débats en plénière à un vice-président qui n'en maîtrise pas les rouages. Il appert aussi qu'à ce sujet, des contradictions continuent d'émousser les discussions au sein de la Majorité où certains membres refusent de cautionner les « hérésies » contenues dans ce projet de loi. Le vice-premier ministre en charge de l'intérieur peine, à en croire certaines indiscretions, à présenter un texte potable dépouillé des incohérences jadis décriées par les députés. La contestation concerne plusieurs aspects qui méritent des correctifs. Il s'agit, entre autres, de l'incorporation de quelques groupements et de l'agrément de certains groupements de fait, de la répartition inéquitable de sièges entre les groupements et à nombre d'électeurs élevé, de la diminution sensible du nombre d'électeurs dans la plupart des territoires, de la non-prise en compte de nouveaux majeurs dans les scrutins à venir etc.

Entretemps, les jours s'égrènent.

À deux mois et demi de la date du double scrutin, les candidats aux locales et municipales n'ont toujours pas été convoqués, faute d'une loi qui répartit les sièges. Alors qu'une certaine opinion plaide pour le report de cette matière à la session ordinaire de septembre, à la Majorité, on tient mordicus à son examen en cette session extraordinaire. Et rien n'indique que le texte souffrant déjà des contestations au niveau du gouvernement, bénéficiera d'un blanc-seing au Parlement avec tout ce que cela implique en termes d'incidence sur le calendrier électoral. Wait and see.

Alain Diasso

JUSTICE

Jamil Mukulu, chef rebelle des ADF, enfin extradé à Kampala

Agé de 51 ans, il était recherché pour une série de crimes incluant des actes « terroristes » et des meurtres commis tant en Ouganda qu'à l'Est de la RDC.

« La longue cavale du leader des ADF Jamil Mukulu a pris fin ». Cette courte phrase prononcée le vendredi dernier par le porte-parole du gouvernement ougandais traduit effectivement la fin de l'aventure militaire menée, depuis de longues années, par le chef de la rébellion ougandaise des Forces démocratiques alliées (ADF). Interpol avait, d'ailleurs, émis à son encontre un mandat d'arrêt à la demande de Kampala.

Arrêté en Tanzanie puis finalement extradé à Kampala après moult tractations, Jamil Mukulu devra, à en croire l'officiel ougan-

dais, faire face à une procédure judiciaire serrée devant aboutir à un procès. Un peu partout, dans les milieux intéressés, on se félicite de ce dénouement car, comme l'a indiqué Maria Burnett de l'organisation de défense des droits de l'Homme Human Rights Watch (HRW) cité par l'AFP, son procès pourrait être une opportunité pour la justice ougandaise de se crédibiliser davantage en redonnant espoir aux milliers des victimes de l'ADF éparpillés entre l'Est de la RDC et l'Ouganda dans une perspective de « réparation ». Et d'ajouter : « C'est maintenant aux procureurs ougandais de veiller à mettre en place une procédure judiciaire équitable, sérieuse, dans un délai opportun ». Les rebelles musulmans des ADF, opposés au président ougandais



Arrestation de Jamil Mukulu

Yoweri Museveni, sont basés depuis 1995 dans l'est de la République démocratique du Congo, où

ils mènent des attaques contre les civils. Ils sont accusés d'avoir tué plus de 300 personnes dans la ré-

gion de Beni, dans la province du Nord-Kivu, depuis octobre dernier.

A.D.

SANTÉ

Le gouvernement japonais dote le ministère de la Santé des caméras thermographiques

Le gouvernement japonais à travers l'Agence Japonaise de coopération internationale (JICA) vient de mettre à la disposition du ministère de la Santé publique quatorze caméras thermographiques. La cérémonie de remise de ce matériel de surveillance de haute technologie s'est déroulée dans la cour du ministère de la Santé publique.

Ces caméras vont ainsi renforcer les capacités du pays dans la prévention et la surveillance de la maladie à virus Ebola, à travers la détection instantanée des personnes ayant la fièvre et donc potentiellement porteuses du virus Ebola. Le coût total de cette dotation s'élève à 302 610 \$. C'est l'ambassadeur du Japon, Shigeru Ushio qui a personnellement remis ces équipements de surveillance de la maladie à virus Ebola au ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi. Celui-ci l'a remis au secrétaire général à la Santé, le Dr Marcel Mukengeshay qui, à son tour, le remettra au Directeur du programme national de l'hygiène aux frontières, le Dr Bokenge.

Le ministre de la Santé publique qui a remercié le gouvernement



Le ministre de la santé recevant la caméra thermographique des mains de l'ambassadeur du Japon

japonais a laissé entendre que ce don permettra d'élever au niveau high tech le contrôle aux frontières de la maladie à virus Ebola en RDC. Il a, par ailleurs, recommandé que ces caméras soient vite déployées dans les postes frontaliers en commençant par l'aérogare modulaire à l'aéroport international de Nd'jili. De son côté, l'ambassadeur du Japon indique qu'à travers ces caméras, il sera possible d'analyser les personnes et détecter les éventuels cas suspects immé-

diatement sans pour autant toucher le corps. Il sera donc possible de réduire le risque et de renforcer l'efficacité du contrôle des passagers dans le cas d'installation de ces caméras thermographiques dans les aéroports. Il a, par ailleurs ajouté que ces caméras seront utiles pour d'autres épidémies d'urgence. Celles-ci ont déjà été utilisées dans les différents pays lors de la nouvelle grippe étendue dans le monde. Elles ne sont donc pas seulement en RDC mais aussi

dans d'autres pays africains tels que la Côte-d'Ivoire, le Ghana et le Gabon.

Shigeru Ushio qui souhaite que ces équipements soient utilisés dans les principaux aéroports de Kinshasa, de Lubumbashi et dans d'autres aéroports du pays souligne qu'une formation sera organisée par la JICA avec la collaboration du fournisseur de l'équipement, Nippon Electric Company (NEC) sur la configuration, l'utilisation et l'entretien de ces caméras infrarouges afin

de développer les capacités des utilisateurs et assurer la pérennité de cette acquisition.

Ces caméras infrarouges avec trépied sont munies chacune de moniteurs et de système d'alimentation énergétique en cas de coupure d'électricité. Sans contact, rapide et fiable, le relevé de température corporelle des individus passant devant la caméra thermique infrarouge installée aux endroits stratégiques tels que des aéroports, des ports ou autres lieux de circulation des individus permet d'identifier facilement les personnes à risque. La caméra infrarouge produit une image en temps réel et scanne toutes les personnes qui passent devant son objectif, l'évaluation prenant moins d'une seconde.

Ces caméras thermographiques seront positionnées dans les principaux postes frontaliers à travers le pays notamment aéroports et ports assurant les conditions nécessaires de fonctionnement et de protection identifiées par le ministère de la Santé publique. Ces outils de détection à distance de cas de fièvre seront utiles pour l'accomplissement du travail du programme national de l'hygiène aux frontières.

Aline Nzuzi

ENJEUX POLITIQUES

Le projet d'une transition de trois ans fait polémique

Estimant qu'il est quasiment impossible d'aller aux urnes dans les délais requis, le pays ne disposant pas d'un fichier électoral crédible encore moins des statistiques fiables en termes d'identification de la population, le président national de « Congo pax » propose une transition de trois ans maximum « pour que l'ensemble des forces en présence arrivent à gérer les préalables à une bonne tenue des élections ».

S'il est une personne qui a créé le buzz lors des dernières consultations initiées par le chef de l'Etat, c'est bien l'opposant Ne Mwanda Nsemi dont les déclarations faites au sortir de l'audience continuent d'alimenter la chronique. Connue comme un farouche opposant au régime Kabila qu'il a combattu sous les labels Bundu Dia Kongo ou encore Bundu Di Mayala, deux mouvements politico-religieux très encrés au Kongo central, Ne Mwanda Nsemi se retrouve aujourd'hui à la tête de « Congo pax ». C'est d'ailleurs sous l'étiquette de co-leader de cette nouvelle structure qu'il a été reçu par le chef de l'Etat au Palais de la nation dans le lot des chefs religieux. Ce qui cloche, ce n'est nullement le fait d'avoir été

reçu, mais bien son discours tenu devant la presse peu après son entretien avec Joseph Kabila.

Un discours aux antipodes de l'idéal politique qu'incarne son combat politique, pourrait-on dire. Contre toute attente, l'opposant a pris la liberté de proposer une transition de trois ans sous la conduite de l'actuel chef de l'Etat assisté d'un vice-président désigné de manière consensuelle par l'opposition et d'un Premier ministre issu de la société civile. Estimant qu'il est quasiment impossible d'aller aux urnes dans les délais requis, le pays ne disposant pas d'un fichier électoral crédible encore moins des statistiques fiables en termes d'identification de la population, Ne Mwanda Nsemi est convaincu de la portée salutaire de sa recette.

Il y est abondamment revenu lors d'un point de presse tenu au lendemain de sa rencontre avec Joseph Kabila, tirant au passage sur les camps de la Majorité et de l'opposition qui, d'après lui, ne font pas montre d'empressement pour amener les Congolais aux élections. « Des bonnes élections s'organisent avec un fichier électoral crédible, ce qui n'est pas le cas. Jusqu'à présent, on ne connaît pas le nombre des Congolais, ni les vrais Congolais. Et tout ça ne se fera pas avant

2016, année prévue pour les élections présidentielle et nationale », a-t-il déclaré. Il propose donc un « glissement collectif » pouvant se matérialiser par une transition de trois ans maximum « pour que l'ensemble des forces en présence arrivent à gérer les préalables à une bonne tenue des élections ».

Ce discours a eu du mal à passer dans les milieux de l'opposition où Ne Mwanda Nsemi est déjà qualifié de traître étant entendu que ses propos dissimulent mal ses accointances avec le régime Kabila. Certains opposants rapportent que le concerné aurait été utilisé pour faire passer dans l'opinion un schéma rondement concocté dans les officines de la Majorité visant à créditer l'option du « glissement » du mandat présidentiel. « Il n'a fait que dire tout haut ce qui se dit tout bas à la majorité », avait ironisé un leader de l'opposition. Traité de corrompu et diabolisé par ses pairs de l'opposition, le leader de « Congo pax » se défend en affirmant être indifférent aux louanges les plus grandes autant qu'aux critiques les plus acerbes. Et de soutenir que son action n'aura été guidée que par sa conscience et par ses convictions et que son soutien à Joseph Kabila n'a pas été monnayé.

Alain Diasso

POULETS CONTAMINÉ

Info ou intox ?

Après les mesures préventives draconiennes d'interdiction d'entrée de ces produits sur le sol congolais et une montée de psychose chez les Kinois, l'Ambassade turque en RDC a présenté au gouvernement les résultats des analyses réalisées sur la cargaison de volaille soupçonnée d'être infectée potentiellement par la grippe aviaire.

De cet entretien avec les autorités congolaises, il en ressort d'abord une précision importante. Selon le diplomate turc, Bekir Uysal, aucun des poulets indexés est entré en RDC. Enfin, sur le volet très attendu des résultats, il n'y aurait plus de peur que de mal. En effet, après une alerte aux poulets contaminés en provenance de Turquie, l'ambassadeur turc est en mesure aujourd'hui d'infirmier cette information. Selon lui, le ministère turc de l'Agriculture et d'autres experts sont parvenus à confirmer qu'il ne s'agit pas de grippe aviaire. Et ces résultats devraient être confirmés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). « La grippe aviaire dans notre pays a déjà été éradiquée. La Turquie est bien saine de cette maladie ».

Si le diplomate turc a appelé le secteur privé congolais au calme, les esprits restent toujours surchauffés. Dans l'attente d'une confirmation de l'OMS, le doute continuera à régner dans le secteur des importations. En effet, une correspondance datant du 11 juin 2015 et attribuée à la Fédération des entreprises du Congo aurait mis en garde les importateurs contre un lot de 25000 kg de viande exportée par une société turque bien identifiée basée à Manisa. Et des informations supplémentaires auraient été apportées sur le nom et la marque du produit incriminé. Certainement, l'on devrait s'attendre à une décision finale des autorités congolaises pour une éventuelle levée des mesures conservatoires. Mais rien n'est acquis.

Laurent Essolomwa

INAUGURATION

Culpac lance les activités du ministre universel de la paix Dominique Khonde

Le Conseil universel pour la paix des nations et des continents (Culpac) a procédé le samedi 11 juillet 2015 à Kinshasa au lancement officiel des activités du ministre universel de la paix, le prophète Dominique Khonde Mpolo de l'église Liloba ya Nzambe, élevé à ce rang en mai dernier.

La cérémonie du coup d'envoi des activités du ministre de la paix s'est singularisée par la désignation du directeur de cabinet du ministre de la paix, Ilondo Bomboka Naza John. Ce dernier sera donc chargé de l'exécution du programme et des projets du ministre universel de la paix. Dans son mot de circonstance, le secrétaire général du Culpac, Daniel Santu Biku a fait savoir que le lancement des activités du ministre de la paix marque aussi l'inauguration de son bureau situé au numéro 10 de l'avenue Massamba au quartier Basoko dans la commune de Kintambo.

Avant Kinshasa, le secrétaire général Daniel Santu Biku, accompagné du chargé diplomatique du Culpac, Patrice Salaga, ont inauguré les bureaux du ministre de la paix Dominique Khonde à Paris en France, à Bruxelles en Belgique et à Genève en Suisse. Daniel Santu a rappelé dans son mot que Dominique Khonde Mpolo a été élevé à la dignité du ministre universel pour la paix en considération de sa détermination ainsi que sa vision sur la paix et le développement par des activités humanitaires au profit des démunis, défavorisés ou des personnes vivant dans la détresse ou précarité. Ministre de la paix, a-t-il insisté,



De gauche à droite, le directeur de cabinet Ilondo Bomboka, le ministre universel de la paix Dominique Khonde, le Sg Daniel Santu de Culpac, et le conseiller diplomatique Patrice Salaga

est un « titre de noblesse et honorifique d'une grande responsabilité confié à une personnalité vertueuse et altruiste, éprise de paix et d'amour et reconnue comme serviteur de la bonne cause et qui accepte d'assister, conseiller, soutenir et encadrer des milliers de ses semblables, sans aucune discrimination, pour leurs bien-être vitaux, mettant ainsi l'intérêt des autres dans toutes les préoccupations en vue du développement humain en général ».

Il a rappelé que le 4 mars 2015 la commission du Jury de Culpac a pris en compte l'ensemble de ses critères de choix de personnalité qui œuvrent pour la paix pour retenir le prophète Dominique Khonde afin de l'élever à la dignité du ministre universel de la paix. La notification de son élévation à ce titre de noblesse lui a été remise le 7 mars à Bruxelles, avant de recevoir ensuite le 25 avril 2015 à Kinshasa la décision officielle de la qualité de ministre universel de la paix. « La remise des symboles universels du Culpac lui seront décernés incessamment à l'occasion de la journée glorieuse universelle pour la paix en son

honneur », a indiqué Daniel Santu Biku. Et de souligner la mission du ministre universel de la paix, notamment « rapprocher, rassembler et unir les hommes de tout horizon, sans aucune discrimination, pour promouvoir, renforcer, consolider et rétablir la paix et la justice ; vulgariser des droits de l'Homme par des brochures de sensibilisation du Culpac ; et participer au développement intégral par des activités humanitaires pour la bonne cause au profit de personnes vulnérables, démunies ou vivant dans la détresse ou la précarité ». Dans sa brève intervention, le prophète Dominique Khonde, présent à la cérémonie, a d'abord remercié le président de la République pour la paix instaurée dans le pays. Il a demandé à ce que Dieu puisse le guider pour qu'il remplisse convenablement son rôle de ministre universel pour la paix. Enfin, Dominique Khonde a procédé à la distribution gratuite des brochures de Culpac sur la campagne de sensibilisation à la Déclaration universelle des droits de l'Homme.

Martin Enyimo

KATANGA

MSF traite 30 000 patients à la suite d'une flambée de paludisme

La majorité d'entre eux, 81,5%, a été constituée d'enfants de moins de cinq ans.

L'organisation médicale internationale, Médecins Sans Frontières (MSF), vient de traiter en urgence près de 30 000 patients à Kinkondja, à la suite d'une flambée de paludisme dans cette partie reculée de la province du Katanga. « Nous avons pu apporter un traitement à la communauté et limiter le nombre de cas sévères malgré l'arrivée parfois tardive des patients qui s'étaient tournés en premier lieu vers des traitements traditionnels », a expliqué la chef de mission MSF au Katanga, Anat Aharoni. Selon cette responsable citée dans un communiqué de cette organisation, « en trois mois, MSF a réussi à réduire de manière significative le taux de mortalité » dans cette partie de la province cuprifère.

Cette intervention d'urgence menée en collaboration avec le ministère de la Santé de la RDC, a consisté, est-il noté, à soutenir les centres de santé dans les endroits

les plus affectés, fournir des tests de dépistage du paludisme et des médicaments pour son traitement, renforcer la formation des agents dudit ministère et assurer le transfert de patient vers l'hôpital si nécessaire. « MSF a mis en place des cliniques mobiles se rendant auprès de la population par voiture, moto et bateau », a souligné l'organisation.

À en croire MSF, des centaines de patients souffraient d'une forme sévère de paludisme nécessitant une hospitalisation et des soins intensifs. Alors que la vaste majorité d'entre eux étaient des enfants de moins de 5 ans. Dans sa politique, l'organisation médicale internationale a mis en place une unité de soins intensifs entre mars et juin 2015 vers laquelle les patients de toute la zone de santé ont été référés pour des traitements spéciaux depuis les sites de cliniques mobiles ou depuis le site de consultation externe.

Cette intervention a permis de traiter 30 176 patients dont 81,5% de moins de cinq ans. Dans ce

nombre, on a décelé dans 734 patients, une forme sévère de paludisme dont 598 enfants de moins de 5 ans.

Formés pour l'efficacité de l'intervention

MSF a utilisé un groupe de trente-deux éducateurs de santé au niveau local qui ont été formés à promouvoir les messages relatifs à la prévention, au traitement et aux complications possibles du paludisme. Des messages radios, des réunions avec les travailleurs de santé communautaires et la sensibilisation à l'hygiène lors de distributions de moustiquaires ont été organisés par l'équipe. L'objectif était, selon MSF, d'améliorer la compréhension et la perception de la maladie et sa prévention par les communautés affectées.

Pour une action de prévention, un total de 19,313 moustiquaires a été distribué aux familles ayant des enfants de moins de 5 ans – le groupe le plus vulnérable par rapport à cette maladie et aux femmes enceintes.

L.D.

AFFAIRE FILIMBI

Le Parlement européen appelle à la libération immédiate et sans condition de Yves Makwambala et Fred Bauma

Les élus européens encouragent également la création de mouvements tels que Filimbi, « qui permettent aux forces prodémocratiques de se faire entendre », et se dit favorable à la participation des jeunes au processus électoral, dont ils ont été injustement exclus.



Dans une résolution du 9 juillet, le Parlement européen a tablé sur la RDC, en particulier sur le cas de deux militants des droits de l'Homme en détention, Yves Makwambala et Fred Bauma. Les parlementaires européens, qui exhortent les autorités de la RDC à la libération immédiate et sans condition de ces deux activistes, appellent également à l'abandon de toutes les accusations à leur encontre, à l'encontre des autres dirigeants de Filimbi ainsi qu'à l'encontre de tout autre militant, prisonnier d'opinion ou opposant politique arbitrairement arrêté et détenu pour ses seules opinions politiques ou pour avoir participé à des activités pacifiques.

Cette résolution, note-t-on s'articule en trois parties comportant quatorze observations, vingt et une considérations et une vingtaine de demandes et recommandations, qui insistent notamment sur les avantages du respect des lois pour un processus électoral apaisé. « ... rappelle que le respect de la diversité et de l'opposition politique, un débat politique ouvert et pacifique ainsi que l'exercice plein et entier des libertés constitutionnelles d'expression, de réunion pacifique, d'association et d'information sont indispensables pour garantir des élections démocratiques crédibles, inclusives, pacifiques et rapides; souligne que ces garanties sont essentielles dans une région des Grands Lacs particulièrement instable et qu'elles dépendent également de la bonne application de l'accord d'Addis-Abeba pour la paix, la sécurité et la coopération », a souligné le Parlement européen. D'une manière générale, les parlementaires européens ont aussi déploré la confiscation de la démocratie qui aboutit notamment à des pertes en vies humaines, la violence arbitraire contre les manifestants et les arrestations qui ont eu lieu lors des manifestations de janvier 2015, ainsi que la répression à l'encontre des activistes et des opposants politiques, notamment lors des événements intervenus lors du lancement du mouvement Filimbi en mars 2015. Ils ont, par ailleurs, instamment plaidé pour la protection des détenus contre les actes de torture ou d'autres mauvais traitements ainsi que pour l'accès à leurs familles et leurs avocats.

Violation flagrante de la loi

Pour le Parlement européen, en effet, le fait que l'Agence nationale

des renseignements (ANR) ait maintenu les prisonniers en détention sans inculpation pendant plus de 48 heures, en leur refusant tout recours à une assistance juridique et sans les présenter à une autorité judiciaire compétente, constitue une violation flagrante des droits garantis par la Constitution congolaise. C'est dans ce même cadre que les élus européens ont demandé une enquête exhaustive, approfondie et transparente sur les événements de janvier et de mars 2015 et à ce que toute action illégale et tout déni de droits ou de libertés soient identifiés. Selon cette logique, ces élus, qui se disent préoccupés par les tentatives permanentes de limitation de la liberté d'expression, de réunion pacifique et d'association ainsi que par les violations de plus en plus nombreuses de ces libertés par les autorités, tout fonctionnaire soupçonné d'être à l'origine de violations des droits ou des libertés garantis par les textes nationaux ou internationaux devra être traduit en justice.

N'aider que les bons élèves

En rappelant à la RDC ses engagements pris en vertu de l'accord de Cotonou, de respecter les principes de démocratie, d'Etat de droit et de respect des droits de l'Homme, parmi lesquels la liberté d'expression, la liberté des médias, la bonne gestion des affaires publiques et la transparence des mandats politiques, le Parlement européen, a noté que la nature et le montant de l'aide supplémentaire de l'Union européenne (UE) au processus électoral en RDC doivent dépendre des progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations de la mission d'observation électorale de l'UE de 2011 et de la mission de suivi de 2014, le respect du calendrier électoral et la présentation d'un budget crédible. Cette institution européenne a, en outre, encouragé le Parlement, le Sénat et le Président de la RDC, Joseph Kabila, « à mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires pour consolider la démocratie et assurer la participation réelle à la gouvernance du pays de toutes les forces politiques, de la société civile et des mouvements prodémocratiques qui expriment la volonté de la nation congolaise, selon les règles constitutionnelles et légales ainsi que le principe d'élections libres et équitables ».

Adrienne Londole et Lucien Dianzenza

PCT

Le parti réaffirme sa volonté de changer la Constitution

Au cours du méga-meeting organisé le 10 juillet à Pointe-Noire, le Parti congolais du travail (PCT) a réaffirmé sa volonté d'aller au changement de la Constitution du 20 janvier 2002.

En effet dans son mot de bienvenu à la délégation nationale du parti, Victor Foudi, président de la fédération du PCT à Pointe-Noire a signifié que cette rencontre s'inscrit dans le droit file de la réaffirmation de l'engagement de la direction politique du PCT en général et celui des membres de la fédération du PCT à Pointe-Noire de changer la constitution du 20 janvier 2002. Il a également traduit l'adhésion sans conditions de son parti au dialogue national sans exclusive.

« Le climat sociopolitique du département de Pointe-Noire est dominé par les enjeux majeurs du dialogue national sans exclusive et sur l'avenir des institutions de la République avec les effets corollaires, le changement de la constitution du 20 janvier 2002. La fédération du PCT, Pointe-Noire est toujours guidée et caractérisée par la discipline et la nécessité constante de la cohésion au sein du parti conformément aux recommandations de son sixième congrès extraordinaire », a-t-il indiqué.

De son côté, s'exprimant au nom des jeunes de la Force montante congolaise (FMC) du département de Pointe-Noire, Batchi Bacher son premier secrétaire a remercié la direction nationale du parti pour avoir voulu associer



Tribune officielle du meeting; Vue partielle des participants au meeting

les jeunes et la base de la fédération du parti dudit département à quelques jours du début des travaux du dialogue national.

« De tout temps, la jeunesse en général et particulièrement celle de la Force montante congolaise du Pct a toujours su se ranger du côté de l'histoire en vue d'accompagner les efforts de construction de la République, la restauration, la consolidation de la démocratie et la pérennisation de la paix. Il est de mémoire collective que les jeunes sont dans la plupart des cas les principales victimes de l'intolérance politique, ces derniers servent parfois des positions tranchées de certains acteurs politiques qui font valoir premièrement leurs intérêts personnels avant celui du peuple. Les jeunes de la FMC Pointe-

Noire, soutiennent sans conditions les travaux du dialogue national, qui est le seul moyen de protéger la jeunesse congolaise de la dérive de certains hommes politiques. » a-t-il déclaré.

Exprimant les bienfaits du dialogue pour la démocratie tout en déplorant la politique de la chaise vide pratiquée par certains acteurs politiques congolais, Clotilde Mountou Banthoud, première secrétaire exécutive de l'Organisation des femmes du Congo (OFC) à Pointe-Noire a rappelé que le Mbongui, cette forme d'entente, d'échange, de discussion sur des questions familiales ou de la société est parmi les richesses culturelles qui fondent la société congolaise en vue de donner une meilleure orientation dans l'entente et la paix.

« Le Mbongui constitue un précieux héritage des vieux parents, une culture qui s'est transmise de génération en génération tout en s'enracinant des pratiques quotidiennes de la société congolaise. Il est l'unique moyen d'expression, de règlement de conflit et de gestion de crise. Ce dialogue constitue une initiative qui doit non seulement être saluée mais aussi être suivie par toute la population congolaise en général et les membres de l'OFC en particulier sous la bannière du PCT. Les événements douloureux vécus par le Congo et leurs conséquences doivent désormais appartenir à un passé révolu pour consolider la paix retrouvée grâce à l'intelligence et la sagesse d'un homme, le camarade Denis Sassou N'Guesso », a-t-elle

rappelé.

Prenant acte des déclarations de soutien des différents orateurs au Pct et à la tenue du dialogue national sans exclusive, Pierre Ngolo s'est exprimé en ces termes : « Le dialogue a toujours été pour le président de la République, une voix idéale pour la recherche des solutions aux problèmes qui peuvent se poser à la République conformément aux valeurs de la démocratie ».

Il a aussi regretté l'absence de certains acteurs politiques aux consultations des forces vives de la nation organisées du 20 mai au 4 juin dernier par le président de la République avant de lancer un appel à tous les acteurs politiques et autres couches sociales de la vie publique de participer au dialogue national du 13 juillet prochain à Sibiti. « On ne pourra jamais prétendre faire des leçons de démocratie au Pct lorsqu'on n'ignore soit même, ce que le dialogue représente dans une démocratie. Tous les congolais responsables devraient comprendre que le moment est venu pour s'asseoir ensemble pour échanger et tirer les leçons de la marche de la démocratie congolaise. Le dialogue longtemps attendu par tous les acteurs politiques, la société civile, constitue une occasion de cogiter, de s'exprimer en toute liberté, en toute responsabilité sur le fonctionnement de la démocratie sur des questions électorales et sur la vie des institutions de la République » a-t-il conclu.

Séverin Ibara

CLIMAT DES AFFAIRES

Faire du Congo un pays favorable à l'investissement

Le ministre d'Etat, ministre du développement industriel et de la promotion du secteur privé, Isidore Mvouba a procédé le vendredi 10 juillet à Pointe-Noire, au lancement officiel de la mission d'impulsion et de suivi-évaluation des réformes liées à l'amélioration du climat des affaires.

Après Brazzaville, Isidore Mvouba a fait le déplacement de Pointe-Noire pour poursuivre le travail d'impulsion et de suivi-évaluation des réformes. Cette mission va permettre à la République du Congo, de créer les conditions d'émergence et de développement des pôles de croissance et de compétitivité pour son économie, mais également des conditions indispensables à sortir le pays du sous développement et d'atteindre l'émergence d'ici 2025. L'objectif de cette mission d'impulsion et de suivi-évaluation consiste à mesurer l'impact des réformes entreprises sur le fonctionnement des unités industrielles et de lever les goulots d'étranglement qui freinent et retardent l'application des réformes engagées. Aussi, d'établir des rapports de confiance mutuelle



Photo du présidium / crédit photo «Adiac»

entre le secteur public et les acteurs économiques qui ont choisi le Congo comme une destination privilégiée pour faire des affaires. En effet, il a été démontré, qu'une économie qui ne crée pas les conditions de son attraction et de sa compétitivité court le risque de son déclin et de son effondrement. Voilà pourquoi, à la suite du mauvais rang du pays dans le rapport Doing Business de 2013, qui plaçait le Congo au 183e position sur 185 pays, le gouverne-

ment de la République avait pris la mesure de mettre en place avec le soutien de la banque mondiale, une Task force composée de différents ministères et organismes publics en vue de proposer des solutions appropriées à la problématique posée.

Aujourd'hui, le Congo est en mesure de relever le défi de l'amélioration du climat des affaires, en mettant en place des instruments d'appui et de soutien à l'entrepreneuriat qui, combinés à une appli-

cation rigoureuse des réformes en cours va permettre à son économie de prendre de l'envole.

À cela s'ajoute la récente décision prise par le président de la République d'allouer une part significative de la Provision pour investissement diversifié (Pid) à la promotion des Très petites, petites et moyennes industries (Tppmi), ce qui permettra d'augmenter à terme la part contributive du secteur secondaire au produit intérieur brut qui passe-

rait de 7% à 15%.

Dans son mot de circonstance, le ministre d'Etat, Isidore Mvouba, a rappelé qu'il s'agissait là d'une tendance à l'amélioration qui permet d'affirmer que le progrès est possible « le but est de faire du Congo un pays où, créer une entreprise ne doit pas relever de la croix et de bannière, un pays où l'investisseur ne doit plus ployer sous le fardeau d'une fiscalité contre productive, un pays où les coûts de passage portuaire doivent cesser d'être les plus onéreux de l'Afrique noire, un pays où le raccordement à l'électricité, l'accès à l'eau et au foncier, l'obtention du permis de construire et du prêt bancaire doivent être de grande facilité », a-t-il dit. Rappelons que cette activité a notamment connu la présence d'Yvonne Adélaïde Mougany, ministre en charge des PME, Alexandre Honoré Paka, préfet de Pointe-Noire et Roland Bouiti Viaudo, député-maire de la ville océane qui, après cette cérémonie ont visité le (Guot) guichet unique des opérations transfrontalières.

Hugues Prosper Mabonzo

MODERNISATION DU PAYS

« Les architectes et urbanistes congolais sont prêts à accompagner le gouvernement »

Cette déclaration a été faite le 10 juillet par le Dr Edouard Ignace Nsatou, lors d'une interview accordée aux Dépêches de Brazzaville, en sa qualité de responsable de l'Agence d'architecture et d'urbanisme conception et réalisation des projets et bâtiments (AGEAU).

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Quelles sont les missions d'une Agence d'architecture et d'urbanisme comme la vôtre ?

Edouard Ignace Nsatou (EIN) : Les missions dévolues aux architectes-urbanistes sont doubles, notamment la construction des maisons, de la ville et de l'habitat mais aussi d'embellir l'image d'une ville si cette dernière a une configuration quelque peu déplorable.

LDB : Ces deux disciplines qui sont intimement liées nécessitent-elles un cursus bien précis ou peuvent d'emblée être apprises sur le tas ? Votre commentaire.

E.I.N : L'architecture et l'urbanisme sont étroitement liés parce qu'un architecte ne pourra pas travailler sans l'apport d'un urbaniste et vice-versa. Ainsi pour avoir la « qualité » d'architecte, il faut être titulaire d'un diplôme en architecture, avoir un cursus bien détaillé qui nécessite une formation de cinq à huit ans dans les universités assermentées après le bac. Cette formation sera par

la suite sanctionnée par un diplôme qui équivaut au doctorat. On peut aussi apprendre sur le tas mais on ne deviendra jamais architecte-urbaniste professionnel, plutôt « dessinateur » en bâtiment ou collaborateur d'architecte.

LDB : De l'avis de nombreux observateurs à Pointe-Noire, une zone marécageuse a toujours posé problème aux architectes que vous êtes lorsque les maisons sont surtout à étages ? Votre avis.

E.I.N : Oui Pointe-Noire est une ville bâtie sur une zone marécageuse, car la plupart des quartiers ont été remblayés surtout ceux qui se situent en lisière de la côte. Une étude préalable du sol serait nécessaire en vue de déterminer l'assise d'une maison, les types de fondations ou de soubassements. Les maisons R+1 ne nécessitent pas un soubassement approprié, par contre des maisons allant jusqu'à dix étages nécessitent une érudition du sol afin que la maison soit bien posée sur un socle unique conformément au calcul du béton armé. Ce socle, appelé radié intégral, est susceptible de recevoir toutes les charges d'une maison de huit, neuf ou dix niveaux. Dans cette ville des architectes devraient se recourir au B.C.B.T.P qui a la mission de réaliser les sondages de terrains à



Edouard Ignace Nsatou répondant aux questions du journaliste

partir desquels l'on pourra déterminer le type de fondation qu'il faudra adapter pour la construction.

LDB : Pouvez-vous nous édifier sur les prérogatives exactes de l'urbaniste et de l'architecte, lorsqu'il s'agit de l'aménagement progressif et la reconstruction programmée d'une ville ?

E.I.N : Ces deux spécialités s'imbriquent et doivent normalement aller de paire. Mais selon la phase d'études, c'est d'abord l'urbaniste qui dicte les grandes lignes

de l'évolution de la ville. C'est lui qui oriente les principales zones de la ville. Par exemple les zones résidentielles, les zones des marchés, des écoles, des hôpitaux, et autres conformément à l'aménagement des principales artères de la ville, ensuite l'architecte interviendra pour édifier et mettre les bâtiments appropriés.

LDB : Nombreux sont des ponténégrins qui jettent l'anathème sur des architectes, urbanistes et des services cadastraux, car disent-ils la ville est quelque peu

mal tracée. Votre réaction.

E.I.N : Vous venez de poser, une problématique assez complexe parce que beaucoup d'acteurs entrent en jeu dans la construction d'une ville. Or le constat est qu'en dehors des urbanistes et architectes, il y a malheureusement chez nous les propriétaires fonciers qui souvent « interviennent » sans obéir au plan directeur de construction de la ville programmé par les services urbains de la mairie.

LDB : Quels sont vos rapports avec les ministères en charge de l'Aménagement du territoire, et celui de l'Urbanisme et de l'habitat surtout en cette période où l'urbanisation des départements du pays est à l'ordre du jour ?

E.I.N : C'est l'occasion de dire que des bureaux d'études desdits ministères à l'instar du B.C.B.T.P et du B.E.B.A.T.P devraient valoriser les agences nationales d'architecture et d'urbanisme, car cela fera que l'économie nationale puisse prospérer, au lieu que ça soit exclusivement que des entreprises privées étrangères qui bénéficient de ces marchés et de ces offres d'appels. D'où le souhait que l'Etat puisse avoir un regard assez particulier pour améliorer la situation des architectes urbanistes nationaux.

Propos recueillis par Faustin Akono

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo un acteur économique majeur à vos côtés

ÉCONOMIE
POLITIQUE
RÉFLEXIONS
SPORT
SOCIÉTÉ
ART, CULTURE, MEDIA
INTERNATIONAL



CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



KOUILOU

Fidèle Dimou visite les chantiers entrepris dans le département Kouilou

Du 23 au 24 juillet, Fidèle Dimou, préfet du département du Kouilou a effectué une descente de terrain pour s'enquérir de l'état d'avancement des ouvrages en construction dans ledit département.

Accompagnée de ses collaborateurs et des responsables des administrations concernées, l'autorité préfectorale a visité les ouvrages sociaux mais aussi économiques actuellement en construction notamment dans les districts de Loango et de Hinda.

La Cité des 30 logements de Lemba, les logements sociaux de Diosso, le Palais Royal de Diosso, l'Hôpital général du Kouilou à Loango, la cimenterie africaine (Cimaf) à Makola et Taman Industries Ltd à Nkougou (Hinda) ont été tour à tour visités par Fidèle Dimou.

Les villas de la cité des 30 logements baptisées Cité Antoinette avec pour maître d'ouvrage la Société congolaise Eridan Sarl sont de type F4 et F5 bâties sur une surface de 400m² avec toutes les commodités d'une villa moderne (salles de bain, cuisine, terrasse, parking...) sans oublier les autres équipements indispensables (bâche à eau, électricité par le biais d'un générateur où des panneaux solaires en attendant l'alimentation via le circuit de la Société nationale d'électricité. Le prix d'acquisition d'une villa est de 85 millions FCFA payable cash, par tranches ou en souscrivant un crédit à la Banque congolaise de l'habitat (BCH) qui finance le projet, a dit Grace Gomes, directrice générale de Spie, société chargée de la commercialisation.

À quelques kilomètres de Lemba, sont érigés les 161 logements sociaux de Diosso bâtis sur un



Fidèle Dimou sur le site de l'hôpital général du Kouilou

terrain de 34 hectares dont 60 n'attendent plus que les finitions et les équipements. Ce sont des villas F4, F5, F6 construites chacune sur un terrain de 1600 m².

Le Palais royal de Diosso a fait aussi l'objet de la visite du préfet qui a constaté l'état d'avancement de la cité royale qui va accueillir dans quelques mois le souverain royal. Des bâtiments construits sur une architecture moderne qui n'attendent que les finitions.

Le site devant abriter l'hôpital général du Kouilou à Loango a été également visité. Construite par la société brésilienne Asperbras, les travaux de l'hôpital général lancés en avril 2014 avancent normalement. Selon Dieudonné Aty Bayeba, ingénieur, assistant chef de chantier, d'ici la fin de l'année ou en début de l'année prochaine, ils peuvent prendre fin si les activités

d'installations électriques et les équipements divers sont réalisés dans les délais. Ce qui est possible puisque en cette saison sèche aucun aléa climatique ne vient perturber les travaux.

La cimenterie africaine (Cimaf) de Makola et la société Taman Industries Ltd ont constitué la dernière étape de la visite.

Projet marocain, la Cimaf qui emploie 1000 personnes sur le site est aujourd'hui à 80% de son état d'avancement, 100% d'ingénierie complétée, 100% de fournitures arrivées sur le site, 80 % de génie civil, a dit Walid Rhannou, directeur général, avant d'ajouter qu'à ce jour 20 millions d'euros ont été investis. 10 millions d'euros le seront les jours à venir et un budget de 13 millions d'euros est prévu pour le raccordement à la voie ferrée notamment le branchement

ferroviaire de la gare de Makola à l'usine, la rénovation ferroviaire du Port autonome de Pointe-Noire et les différentes plateformes du Cfcg notamment à Brazzaville et au Fonds Tié Tié, a-t-il ajouté.

« Nous voulons faire de la Cimaf, une usine congolaise, voilà pourquoi nous réduisons le personnel expatrié. Au jour d'aujourd'hui, une vingtaine de jeunes ingénieurs congolais sortis d'école à Brazzaville et à Pointe-Noire sont en formation au Maroc. Quinze autres vont les suivre les jours à venir. Nous comptons démarrer les installations de l'usine d'ici le mois de septembre progressivement pour une production industrielle et commerciale à partir du mois d'octobre avec une capacité annuelle estimée à 500 000 tonnes ».

Le préfet du Kouilou a bouclé sa

visite des chantiers avec la société forestière Taman Industries LTD qui emploie près de 1500 agents à la scierie, à l'unité de fabrication des contreplaqués... où ces derniers temps règne un climat délétère entre la direction de l'entreprise et les travailleurs avec une récurrence de situations déplorables (vols répétés de matériels, séquestrations d'agents, arrêt de travail non réglementaire, sabotage de l'outil de travail...).

En bon pédagogue, Fidèle Dimou, s'adressant aux employés, a dit « Beaucoup de jeunes dans le pays sont à la recherche d'emploi, vous qui avez la chance d'en avoir, sachez le conserver. Entre l'employeur et l'employé, les relations doivent être cordiales. Les uns et les autres ont des droits et des obligations qu'il faut respecter. Parmi les droits que vous avez, vous devez avoir un traitement mensuel et avoir une protection sociale et dans les obligations, vous devez respecter l'outil de travail et vous devez savoir revendiquer vos droits en suivant les procédures réglementaires de la législation de travail ».

« Ces visites font partie de la mission classique du préfet que je suis. Les descentes consistent à prendre la température économique et sociale du département. Je voulais vérifier que les chantiers qui ont été engagés depuis un certain temps se poursuivent bien. Je suis dans la joie de constater que le Kouilou se métamorphose chaque jour. Il est un véritable chantier avec des édifices et des ouvrages en construction », a conclu le Préfet.

Hervé Brice Mampouya

HUMEUR

Et pourtant la paix attire tous les humains !

Cela est une vérité universelle, même si certains esprits, selon des calculs qui leur sont propres, font semblant de ne pas le reconnaître. D'où sa consolidation et sa perpétuation sont essentielles pour un « vivre ensemble ». Et sans le risque de nous tromper, l'audition attentive de nombreux discours des acteurs de la société civile, des religieux ou des politiques montre bien la place, combien essentielle qu'occupent la notion de paix et ses synonymes que sont, entre autres, la sérénité, la tranquillité, la quiétude, le vivre ensemble, la compréhension interpersonnelle et autres. Bref ce concept de paix reste et demeure le vrai contexte spatio-temporel dans lequel toutes les initiatives humaines peuvent se construire.

Tenez ! Par exemple, lorsqu'un citoyen congolais ou un non congolais vivant sur le territoire national congolais peut se décider de se mouvoir à l'intérieur de la ville dans laquelle il vit de nuit comme de jour, ou encore peut se permettre d'aller

de la localité Omega à la localité Lamba sans être inquiété, cela est bel et bien une manifestation de la paix. Alors quels sont donc des facteurs à décrier pour que la paix ne soit pas mise à mal ? Ces facteurs, citons-les pêle-mêle sont : les discours mensongers et incendiaires, des invectives et calomnies, des appels à la haine tribale, les refus abusifs du vivre ensemble, la trahison et trahison, la malhonnêteté, le refus de se parler, la médisance et bien d'autres.

Et pourtant, on le sait bien que le Congo avant de devenir une République, a eu ses valeurs de collégialité ancestrale qui faisaient de telle sorte que les chefs traditionnels ou ceux qui avaient la charge de conduire la destinée de la contrée pouvaient appeler leurs « compatriotes » à un regroupement social afin de donner un sens à la vie de la contrée. Et tout un individu qui par des méthodes non commodes ou non courtoises qui pouvait s'exclure par lui-même pourrait être frappé d'ostracisme. La vie en

communauté, hier comme aujourd'hui, s'est construite et se construit toujours à partir du « co-parlé » normatif. La paix, comme disait l'une des sommités religieuses, n'est pas un produit fabriqué dans une industrie quelconque. Elle est plutôt un produit qui se construit artisanalement à travers la proximité envers les autres et non la séparation radicalement dangereuse et ennuyeuse.

Etant donné que la paix est une valeur cardinale de la vie sur terre, pourquoi ne pas accepter d'être avec les autres pour la consolider ou la renforcer sans cesse ? Un grand homme politique disait, l'importance de la paix ne se mesure qu'au moment où l'on venait de la perdre. Ainsi, tout appel à la violence, à la casse, au sabotage, à la déstabilisation, au gaspillage, au désordre, à l'incivisme, à la mise à sac du déjà acquis social n'est qu'un recul sans fin. Et c'est cela la perversion sociale ou la bêtise humaine.

Grosso modo, les politiques, les reli-

gieux, les acteurs de la société civile, les jeunes tout comme les vieux le savent bien. On n'a jamais construit et bâti dans l'agitation sociale ou la bagarre. Pour emprunter le parlé des sociologues ou des psychologues, la paix désigne l'entente amicale des individus qui composent une société. Et en cas d'une certaine incompréhension, on devrait aller à la recherche systématique d'une résolution mesurée à travers le dialogue normatif et non passionné. Et lorsque la diversité d'opinion est exprimée de la façon responsable, elle ne saurait être la menace de la quiétude. Mais cette diversité devient inquiétante et/ou tendancieuse lorsque celle-ci crée des germes d'une remise en question de la paix, alors que la paix est constructive et la violence est destructrice.

Semons tous la paix tout en rejetant les facteurs susceptibles de sa mise en cause.

Faustin Akono



PROMO NDAKO NA YO

**LA SUPERBE VILLA
ET 20 000 LOTS ENCORE
À GAGNER**

Recharge, cumule des points et gagne
des parcelles, des millions de FCFA,
des smartphones ...

Envoie gratuitement
NDAKO au 139

Image non contractuelle

Ocean Spirit



Ça continue !!!
Jusqu'au 31 juillet 2015



ANNEE ACADEMIQUE 2015 – 2016

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS à Brazzaville et Pointe Noire
L'Ecole Supérieure de Commerce et d'Industrie du Congo en sigle
ESCIC, une école consulaire des Chambres de Commerce de Pointe-Noire et de Paris-Ile-de-France en partenariat avec la Chambre de Commerce de Brazzaville

Des diplômes internationaux

POUR LES BACHELIERS : Un diplôme international avec possibilité de poursuite de la formation en France ou aux Etats Unis

Bachelor of Business Administration (BBA) de l'IFAM (Institut Franco-Américain de Management) - Cycle entièrement en Anglais ou en français après une année préparatoire - Frais de scolarité par an : Prêpa 800 000 Francs annuel

POUR LES BAC+4/5 : Des Diplômes internationaux délivrés par

l'ESLSCA de Paris et l'ITESCIA de la Chambre de Commerce de Paris

Master1 : Responsable en Qualité-Hygiène-Sécurité-Environnement-Contrôleur de Gestion-Management des organisations - **Master 2 :** Management des Ressources Humaines - Management de la chaîne logistique - Master of Business Administration

Formation continue destinée et adaptée aux salariés. Cours du soir.

Contact : (242) 06 638 85 87/04 431 48 27 /

Email : escicinfo2013@gmail.com / **Site :** www.escic-cg.com

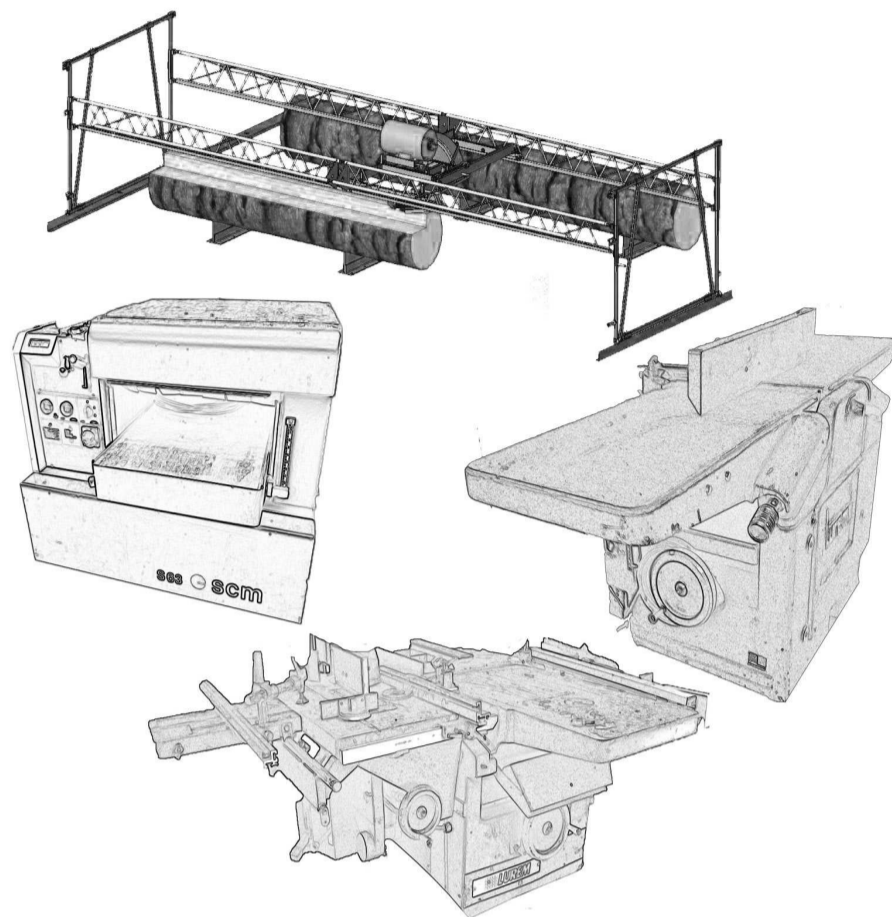
Lieu de Formation : Pointe Noire – Centre-ville à côté de la Radio Congo –

Brazzaville : Chambre de Commerce de Brazzaville

VENTE MACHINES A BOIS

EXPORT - NEUF & OCCASION

Devis avec transitaire



Ets. JOULIN Père & Fils – Paris

10, rue Destouches – 94500 CHAMPIGNY sur MARNE – FRANCE

Brazzaville : 06 66 47 290 - Paris : +33 (0)6 08 02 59 42

Fax : +33 (0)1 42 07 12 13

Email : ets.joulin@free.fr

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
 un acteur économique majeur à vos côtés

ÉCONOMIE
 POLITIQUE
 RÉFLEXIONS
 SOCIÉTÉ
 ART, CULTURE, MEDIA
 INTERNATIONAL
 SPORT



CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr

www.adiac-congo.com



LES DÉPÊCHES
 DE BRAZZAVILLE

**CONTACTEZ
 NOUS**

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
 Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

AC Léopards relance ses chances de qualification

Auteurs d'un match nul d'un but partout le 10 juillet sur le terrain du Club sportif Sfaxien (CSS), les Fauves du Niari ont abandonné la dernière place du groupe pour se loger à la troisième.

Les Léopards de Dolisie ne sont qu'à deux longueurs d'Orlando Pirates, l'actuel deuxième du groupe avec 3 points qui s'est incliné à domicile 1-2 face au Zamalek du Caire, l'actuel leader du groupe avec six points et leur futur adversaire.

Après leur contre-performance à domicile, les hommes de Rémy Ayayos Ikounga sont plus que déterminés à refaire leur retard. Au bout du courage et d'abnégation, l'Athlétic club Léopards de Dolisie a marqué un point même s'il est passé tout près d'un deuxième exploit à Sfax. Comme ce fut souvent le cas, un petit détail a suffi pour que l'adversaire marque. Le CSS a égalisé sur un penalty après un léger contact de Zimbiri sur le pied d'un des attaquants de Sfax dans la surface de réparation.

Et Ali Maaloul a exécuté la sentence avec les règles de l'art à la 49^e minute. Il a mis le ballon au milieu hors de portée de Chansel Massa, le gardien de l'AC Léopards. C'est ce qui a empêché d'ailleurs à la bouteille à points des Fauves du Niari à se remplir normalement. L'opération était déjà en cours dès lors que Césair Gandzé à la 42^e minute avait trouvé le chemin des filets. Mis en orbite par junior Makiesé, Mahaname Cissé trouvait l'international congolais. Il s'est servi d'un crochet pour mettre dans le vent les défenseurs de Sfax. Sa frappe heu-

reusement contrée trompe le gardien et envoie les Fauves comme en 2012, dans les vestiaires avec un avantage d'un but.

Absent lors de la défaite de ses coéquipiers à domicile, le milieu du terrain des Fauves du Niari effectuait alors un retour gagnant en signant son troisième but en compétitions africaines cette saison après les deux autres inscrits contre Gor Mahia en Ligue des champions. Il était même tout près d'un doublé si sa frappe à la 70^e minute n'avait pas rasé le deuxième poteau. Collectivement, les poulains de Lamine Ndiaye ont su apporter ce qu'on attendait d'eux malgré quelques ratés. Défensivement, ils n'ont certes pas rendu une copie sans tache. Mais, les joueurs ont donné le meilleur d'eux mêmes pour résister à la pression des Sfaxiens. Cette équipe qui recevait pour la deuxième fois les Léopards de Dolisie n'a pas su élever son niveau de jeu pour faire oublier l'élimination en seizièmes de finale en 2012. Le comportement des supporters en témoigne.

Le Sfax et AC Léopards ont fait match nul qui n'arrange personne. Les deux clubs sont à égalité (1 point) après deux journées. Le CSS a été devancé au classement provisoire par les Léopards de Dolisie selon l'article 4 du règlement. « En cas d'égalité des points...les équipes seront départagées au plus grand nombre de points obtenus lors des rencontres directes entre les deux clubs... au plus grand nombre de buts marqués



L'AC Léopards relance ses chances de qualification (Photo Adiac) en déplacement dans les rencontres directes. »

Après le Sfax, les Léopards de Dolisie joueront gros le 26 juillet en se déplaçant au Caire pour y en découdre avec le Zamalek pour leur troisième confrontation en compétition africaine. Les deux équipes partagent chacune une victoire après les deux matches disputés. Une victoire relancerait complètement les chances des Fauves du Niari. La saison dernière, les Fauves du Niari avaient réussi un parcours presque parfait à l'extérieur en glanant sept points sur les neuf possibles contre quatre à domicile. Ils avaient démarré leur aventure à l'extérieur par un nul blanc à Abidjan face à Asec Mimosas avant de l'emporter face au Réal de Bamako au Mali. En 2013, également, l'AC Léopards débutait par un nul de 0-0 face à Orlando Pirates en Afrique du sud. La même logique a été respectée en 2012 après deux nuls à Bamako respectivement face à Djobliba AC et Stade Malien. Ce sont des statistiques sur lesquelles devraient s'appuyer les Léopards avant d'aller défier le Zamalek, le leader du groupe.

James Golden Eloué

FOOTBALL

René Daniel Louzaya élevé instructeur de la CAF

À peine élevé au grade d'instructeur de la Confédération africaine de football (CAF), cet ancien arbitre international a déjà défini ses priorités. Entre autres : rendre à l'arbitrage congolais toute sa fierté afin que celui-ci refasse surface dans les différents regroupements de la CAF.

Aura-t-il des armes pour gagner cette bataille ? En sa qualité d'ancien arbitre international, il bénéficie de l'appui du comité exécutif de la Fédération congolaise de football pour exécuter à bon escient sa mission.

« Nous allons nous mettre effectivement au travail pour essayer de relever le niveau de l'arbitrage. C'est vrai que nous sommes déjà en train de faire ce travail. Mais on va s'atteler davantage pour qu'effectivement qu'on retrouve le niveau d'antan. A un certain moment, l'arbitrage congolais était compté parmi les meilleurs du continent. Mais depuis un certain temps, nous sommes absents à la CAN. Le travail que nous devons faire c'est relancer la machine pour que demain les arbitres congolais se retrouvent dans les différents regroupements de la CAF », a-t-il confié, le 10 juillet aux Dépêches de Brazzaville.

Le stage des instructeurs s'est déroulé du 7 au 12 mai au Caire. Le Congolais René Daniel Louzaya a, au nombre des missions, celle d'apporter sa contribution au développement de l'arbitrage non seulement dans son pays mais au niveau du continent. Il sera utilisé par la CAF pour aller enseigner les lois de jeu dans les autres pays du continent. Une veste qu'il a hâte d'enfiler avec une légitime fierté.

« Je vais m'acquiescer d'un devoir, celui de remercier le comité exécutif de la Fédération congolaise de football, particulièrement son président, pour la confiance et pour l'autorisation qu'ils m'ont données de participer audit stage. Ce sont les impressions de satisfaction pour avoir réussi après un travail sur le terrain. N'oubliez pas que nous sommes arrivés au niveau élite et quand, à la fin, on a cette distinction, on arrive donc au sommet de l'instruction au niveau continental. Et cela ne peut être qu'un plaisir. »

Notons qu'à ce jour, René Daniel Louzaya est le seul Congolais qui assume cette fonction. « Mais Sur le plan de la sous-région nous sommes un peu nombreux », a-t-il témoigné.

J.G.E.

RÉFLEXION

À la rencontre du nouveau monde

Même s'il n'a pas donné tous les résultats que son hôte, le président russe Vladimir Poutine, escomptait le Sommet des Brics (Brésil-Russie-Inde-Chine-Afrique du sud) qui s'est tenu à Oufa en fin de semaine dernière a confirmé que les lignes bougent fortement à l'échelle de la planète. Si bien que l'on peut dire, sans grand risque de se tromper, qu'un nouvel ordre mondial s'instaure sous nos yeux que ne domineront pas les puissances occidentales comme c'était le cas depuis l'implosion de l'Union Soviétique il y a quelque vingt-cinq ans.

Soyons toutefois réaliste : le basculement stratégique auquel nous assistons ne fera sentir pleinement ses effets que dans la décennie à venir car les pesanteurs institutionnelles sont si lourdes qu'il faudra un certain temps avant que ce changement se concrétise au sein des instances supérieures de la gouvernance mondiale, c'est-à-dire aux Nations unies et dans les Institutions financières de Bretton Woods. Mais les États

émergents, et tout particulièrement les Etats africains qui regrouperont à échéance de quarante ans près d'un quart de la population mondiale, feront bien de s'y préparer sérieusement car ce changement est d'ores et déjà inéluctable.

Avant d'aller plus loin dans le raisonnement il faut savoir que les pays occidentaux, qui détenaient jusqu'à présent les clés du pouvoir, sont conscients eux-mêmes de la révolution qui se prépare : les Européens, qui n'ont pas su dépasser le seuil de l'union économique et instaurer chez eux la communauté politique voulue les Pères fondateurs de l'Union au sortir de la deuxième guerre mondiale, se trouvent placés devant un dilemme qu'ils ne semblent pas capables de résoudre ; les Américains, qui dominent plus que jamais le camp occidental, ne croient plus quant à eux leur principal allié, l'Europe, capable de faire taire ses divergences internes et se préoccupent donc de placer à nouveau celui-ci sous tutelle comme ce fut le cas tout au long de la Guerre froide.

Même si tout semble indiquer le contraire comme on le voit dans la crise ukrainienne, en Europe, et dans l'affrontement latent qui oppose la Chine et le Japon, en Extrême-Orient, les Etats-Unis ont conscience du basculement stratégique qui se prépare. Ils savent que tôt ou tard les Brics exigeront et obtiendront un rééquilibrage des pouvoirs au plan international qui réduira fortement l'influence du camp occidental sur le cours des événements ; et très logiquement ils s'y préparent dans le secret des services qui, ouvertement ou secrètement, gèrent leur diplomatie.

Est-il besoin de souligner que les pays émergents, en Afrique notamment, feraient bien de prendre en compte dès à présent les conséquences inévitables du changement qui se prépare ? S'ils veulent, en effet, jouer demain un rôle à la mesure de leur poids humain, économique, financier, stratégique ils doivent dès aujourd'hui adapter leurs propres institutions au nouvel univers dans

lequel ils baigneront demain. Faute de le faire en réformant de l'intérieur l'Union Africaine qui les rassemble, ils passeraient à côté de l'occasion qui s'offre à eux de placer leurs intérêts sur le devant de la scène mondiale et de profiter de la réforme de la gouvernance mondiale en cours pour prendre au sein de celle-ci la place qui leur revient naturellement.

Pour dire les choses de façon plus concrète, des événements comme la Conférence mondiale sur le climat qui se tiendra à Paris à la fin de cette année devraient être mis à profit pour faire entendre de façon audible la voix de l'Afrique. Alors, en effet, les puissances de l'Ancien et du Nouveau monde comprendraient qu'elles ne peuvent pas continuer à ignorer une réalité qui s'imposera inéluctablement à elles dans le proche avenir. Au-delà de la protection de la nature, qui est un enjeu vital pour l'humanité, elles se préoccuperaient enfin de ce que pensent et veulent les pays émergents.

Jean-Paul Pigasse